

COHESION POUR LA CROISSANCE

Les montagnes: éléments incontournables de
la compétitivité de l'Europe

Repport Final
14-15 septembre 2006, Chaves, Portugal

Euromontana



Défis



Politiques



Perspectives

QUE SONT LES ASSISES EUROPÉENNES DE LA MONTAGNE ?

Les Assises Européennes de la Montagne sont une initiative de l'association européenne Euromontana qui rassemble des organisations professionnelles, des collectivités, des instituts de recherche, des agences de développement, des agences environnementales ou des associations ayant un fort intérêt pour le développement rural et durable des zones de montagne. Ce réseau d'organisations couvre dix-huit pays dans l'ensemble des massifs européens, permettant ainsi de favoriser une coopération entre l'Europe occidentale, centrale et orientale. Parmi les autres projets de l'association, ces Assises constituent une étape de rassemblement, de mises au point, et surtout d'ouverture. Elles sont organisées tous les deux ans à l'attention des professionnels et ont pour vocation d'assurer, dans le contexte du thème du développement rural durable des zones de montagne :

- une information précise sur l'actualité européenne et ses

enjeux pour les zones de montagne

- une consultation et des échanges ouverts entre représentants de différents pays et de différents types d'organisations
- l'extension et la consolidation d'un réseau européen de coopération pour la montagne, au-delà du réseau des organisations membres d'Euromontana.

La 5e convention européenne de la montagne a concentré ses efforts sur la démonstration du rôle de la montagne dans la réalisation de la Stratégie de Lisbonne qui fixe des objectifs pour l'Europe en termes de croissance, d'innovation et d'emploi. Jusqu'ici, le débat sur la stratégie s'est surtout focalisé sur l'évaluation de la contribution potentielle des pôles d'activité économique et des centres d'excellence universitaire. La Convention a donc entrepris d'illustrer le potentiel de croissance significatif que les zones de montagnes représentent dans sept domaines

différents grâce à leur diversité naturelle et environnementale. Les Assises ont eu lieu à Chaves, Portugal, les 14-15 septembre et ont réuni plus de 300 participants et d'intervenants illustres, comme la commissaire des politiques régionales Danuta Hübner et des ministres portugais, norvégiens et roumains.

Ce rapport contient une brève récapitulation des objectifs et du contexte du Séminaire, vous trouverez dans ces pages des résumés des présentations qui ont eu lieu pendant la conférence en plus des analyses et des résultats des discours, des ateliers et des discussions de la table ronde



QUI EST EUROMONTANA?

Euromontana est l'association Européenne multisectorielle pour la coopération et le développement des territoires de montagne. Elle rassemble des organisations nationales et régionales de différents pays de la grande Europe: agences de développement régional, collectivités territoriales, organisations agricoles, agences environnementales, organisations forestières et instituts de recherche.

La mission d'Euromontana est de promouvoir des montagnes vivantes en oeuvrant pour le développement global et durable et l'amélioration de la qualité de vie.

Pour ce faire, Euromontana facilite l'échange d'informations et d'expériences entre ces territoires à travers l'organisation de séminaires et de conférences, la réalisation d'études et de projets européens et par une collaboration avec les institutions européennes sur les problématiques liées à la montagne.

www.euromontana.org

LA TABLE DES MATIÈRES

Séance d'ouverture de la Conférence	5
Frank GASKELL, Président d'Euromontana	5
Fernando CAMPOS, Vice-président d'Association Européenne des Élus de Montagne (AEM), maire de Covilho, Portugal	5
Séance Plénière : Les défis des zones de montagne européennes	6
Lucien BOURGEOIS, Président de la SFER, France	6
Milan BOLES LAV, Union of Marginal Areas, République Tchèque	7
Domenico MASTROGIOVANNI, CIA, Italie	7
Michel BOUVARD, AEM, (discours livré par Nicolas Evrard)	7
Groupes de travail	8
Services d'intérêt général innovants dans les zones de montagne	8
Cécile LEVRET and Pascaline MAROT, Euromontana	8
Thomas EGGER, SAB, Suisse	8
Elena DI BELLA, province de Turin, Italie	9
M ^e do Mar PEREZ_FRA, directrice adjointe de coordination et planification pour le développement rural d'AGADER, Espagne	9
Vasso PAPAVALIOU, Panormos Research Institute, Chypre	10
Les montagnes comme source des énergies renouvelables et alternatives	11
Jean Didier HACHE, CPMR	11
Una Lee, Highland Council, Ecosse	11
Prof. Eng. José CAVALHERO, Université de Porto, Portugal	11
Dr. Xoán Ramón DOLDAN – Directeur de l'INEGA, Espagne	12
Les nouvelles opportunités offertes par les NTIC	13
Iker BILBAO, technicien de Mendinet, Pays Basque, Espagne	13
Guido ACCHIONI, DG INFSO, Commission européenne	13
Emilio MARTINEZ RIVAS, gérant de la "Sociedade Anónima para o Desenvolvimento Comarcal", Portugal	14
Jorge MENDES RIBEIRO, l'Agence portugaise de l'investissement, Portugal	14
Stuart ROBERTSON, Highlands and Islands Enterprise, Ecosse	15
Les espaces naturels comme outil d'aménagement du territoire	16
Carlos GUERRA, directeur de DRATM (Direcção Regional de Agricultura de Trás-os-Montes), Portugal	16
Adrian PATRULESCU, Parcul National Piatra Craiului, Roumanie	16
Martin PRICE, Perth College, Ecosse	17
L'avenir de l'agriculture de montagne en soutien aux communautés rurales	18
Jean-Michel COURADES, Commission Européenne	18
Sylvain LHERMITTE, APCA, France	18
Lucien Bourgeois, SFER, France.....	19
Dr. Giuseppe PELLEGRINI, Province de Belluno, Italie	19
François Lefebvre, CNASEA, France.....	19
Ana I. GARCIA ARIAS, Université de Santiago de Compostela, Espagne	20
Danut UNGUREANU, CEDIFEC, Roumanie	20

Reconnaissance et rétribution des biens publics en zones de montagne	21
Gérard VIATTE, ancien directeur de l'OCDE, conseiller du bureau fédéral suisse d'agriculture et la FAO	21
Rui AZEVEDO, CRPM, Portugal	21
Pedro Ruiz Aviles, CIFA, Espagne	21
 Semer des graines pour les générations futures des Carpates et des Balkans: vers un nouvel ensemble de politiques pour SARD-M à la lumière des défis r égionaux	 22
Solomiya Omelyan, Interim Secretariat of the Carpathian Convention, UNEP.....	22
Dragi Pop-Stojanov, Makmontana, Macedonia	22
Dominique Legros, Coordinator, FAO SARD in Mountain Regions Project	23
 Ouverture de la deuxième journée	 24
Danuta HÜBNER, Commissaire européenne de la politique régionale, commission européenne	24
 Table ronde : Perspectives pour la Montagne de 2020	 25
Inge BARTNES, Vice-ministre des autorités locales et développement régional, Norvège	25
Christoph BÖBNER, Directeur adjoint, Office fédéral de l'agriculture, Suisse	25
Rossana INTERLANDI, Assesore al Territorio e Ambiente, Governo delle Regione Sicilia	26
Dănuț APETREI, Secrétaire d'État, Ministère d'Agriculture, Sylviculture et Développement Rural, Roumanie	26
 Séance Plénière : Les politiques actuelles les plus performantes pour les montagnes et les zones rurales fragiles	 27
José SOUSA UVA, Directeur « Programmes de développement rural », DG agriculture et développement rural, Commission Européenne	27
Ronald HALL, Directeur, DG Politique Régional, Commission européenne	28
Robert HANKIN, Chef d'unité, DG Compétition, Commission européenne	28
Dominique BARRAU, Secrétaire Général, FNSEA, France	29
Elena DI BELLA, Provincia di Torino, Italie	29
Frank GASKELL, Highlands and Islands Enterprise, Ecosse	30
 Séance Plénière : Ensemble, tournons-nous vers l'avenir	 30
Ruggero SCHLEICHER-TAPPESER, Secrétaire général, Convention Alpine	30
Rui AZEVEDO, Conférence des Régions Périphériques Maritimes, Portugal	31
Fernando CAMPOS, Vice-président de l'Association Européenne des Élus de Montagne (AEM), maire de Covilho, Portugal	31
 Conclusion de la Conférence	 31
Frank GASKELL, Président d'Euromontana	31
 Annex : Déclaration de Chaves	 32
 Liste des participants	 39

Publié en mai 2007

Edition: Eva Izquierdo et Kristiina Urpalainen;

Mis en page: Anna Kociotek

SÉANCE D'OUVERTURE

Frank GASKELL, Président d'Euromontana

ce monde vit actuellement une réduction constante des barrières au commerce, une augmentation des réseaux d'affaires au niveau mondial et des entreprises internationales, et la croissance de nouveaux marchés. Tous ces développements ont des implications sur les réseaux de montagne – et toutes les implications ne sont pas négatives. Ce qui semble sans doute négatif c'est la spirale de la crise énergétique. Les coûts des carburants sont très élevés et ont déjà des impacts disproportionnés dans les zones de montagne, et sa récente augmentation ne peut que s'ajouter à ces coûts énergétiques, qui affectent le transport mais aussi le réchauffement et qui imprègnent les défis fondamentaux de tous les jours de vivre et de travailler dans les montagnes.

Au niveau européen, il y a eu également des changements capitaux tels que les effets de l'élargissement de l'UE. Dans l'avenir, nous aurons moins d'accès aux fonds structurels dans la vieille Europe des

15. Euromontana doit maintenant travailler pour aider les parties prenantes de la montagne à identifier et à leur faciliter l'accès aux autres types de fonds européens et, dans l'est, à soutenir les efforts des membres afin d'utiliser efficacement les nouveaux fonds de convergence.

Un développement également important a été la révision de la stratégie de Lisbonne en février 2005. Nous devons remarquer que les régions de montagne peuvent aussi être des moteurs de croissance, d'innovation et d'emploi, ce qui est le point central de cette conférence. La diversité de l'Europe réside largement dans les zones de montagne et les zones similaires. Si dans la course pour la croissance elles sont négligées, la diversité de la montagne si précieuse et si puissante sera perdue pour toujours. Et une fois perdue, les avantages comparatifs – la route vers la croissance à travers l'excellence – seront également perdus pour toujours.



Fernando CAMPOS, Vice-président d'Association Européenne des Élus de Montagne (AEM), maire de Covilho, Portugal

Les zones de montagne ont été abandonnées par les Gouvernements Centraux. Pour que ces régions continuent à garantir les fonctions de défense environnementale et culturelle, il faut éviter son dépeuplement total, raison pour laquelle il est nécessaire de permettre la discrimination positive de ces zones. Afin de garantir le développement de ces régions, il est nécessaire de promouvoir la synergie de plusieurs politiques sectorielles, basées sur une stratégie intégrée de développement pour tout le pays et pour l'Europe, basées en solidarités géographiques.

La stratégie de développement devra promouvoir l'égalité d'opportunités, la croissance et la modernisation durables, suivre l'approche « bottom-up » et être basée sur un esprit d'entreprise. Les économies locales doivent être stimulées par l'identification et le soutien des

secteurs économiques forts. Les investissements dans les qualifications et dans les compétences sont des conditions préalables. Les possibilités des nouvelles technologies de l'information devraient être développées afin de fournir des conditions favorables dans des thèmes aussi divers que le télétravail, la télémédecine, l'enseignement et la formation à distance, la vente de produits et de services on-line, les échanges d'expériences, les contacts avec la famille et des amis.

Nous devons faire attention aux aspects différenciateurs de la qualité qui ajoutent de la valeur à ces zones: les produits, l'eau, le paysage, l'environnement, la nature, l'association des nouvelles technologies, la recherche, l'innovation et la formation. Ces efforts impliquent le soutien durable de politiques publiques nationales et communautaires.

SÉANCE PLÉNIÈRE

Les défis des zones de montagne européennes



Les montagnes couvrent 40% de l'Europe, 20% de la population et 27% des municipalités.

Tor BREMER, conseiller de Sogn og Fjordane, Norvège, et vice-président d'Euromontana,

remarque que l'immensité de cette zone est vitale afin de comprendre les défis de la montagne, qui sont au fond les mêmes dans toutes les zones de montagne mais avec des degrés d'intensité, différentes spécificités et des solutions différentes.

Lucien BOURGEOIS, Président de la SFER, France

L'agriculture de montagne est dans une situation difficile aujourd'hui. L'attention excessive sur les négociations des produits agricoles dans l'Organisation mondiale du commerce a presque réussi à déguiser le fait que l'agriculture représente seulement le 10% du commerce mondial. Les accords de Luxembourg et de la PAC ne sont pas assez ambitieux pour la réduction des inégalités en Europe, qui grandissent à cause de l'élargissement vers les pays de l'est. La suppression des quotas laitiers n'est pas favorable à la montagne et le financement du deuxième pilier de la PAC a fait les frais d'arbitrages budgétaires. La politique de compensation pour la montagne est ainsi rendue difficile.

Le contexte international et européen fait craindre aux experts d'un désengagement des pouvoirs publics possible des autorités publiques par rapport à l'agriculture et les politiques de montagne. Même si les

hommes souhaitent manger trois fois par jour, ils préfèrent une diète variée et fraîche basée sur des produits rapidement périssables. Conséquemment, une politique agricole est aussi nécessaire pour l'Europe qu'une politique intérieure ou une politique d'affaires étrangères. Etant donné que l'agriculture est tellement dépendante du climat, les risques de production sont possibles et de plus en plus probables à cause du réchauffement de la planète. Une bonne raison pour maintenir l'agriculture de montagne est le succès de quelques produits de montagne de qualité, qui nous montrent que c'est possible de compenser l'handicap des coûts de production plus importants par des prix de vente plus élevés. Cependant, il faut pour cela un nombre minimum d'organisations collectives ou privées, ainsi qu'une volonté politique pour accompagner ces initiatives.

Milan BOLESLAV, Union of zones marginales, République Tchèque

Avant 1989, c'étaient principalement les entreprises d'Etat qui exploitaient dans ces régions une production agricole classique. Compte tenu des conditions climatiques défavorables, ces entreprises étaient gérées avec un soutien assez fort de l'Etat. Suite aux événements de 1989 et après l'ouverture des frontières, il était évident que l'exploitation agricole classique n'était guère possible dans ces régions. Avec le développement de l'économie de marché, un abandon de l'exploitation des terres moins productives dans les LFA était constaté. Le soutien à l'élevage des herbivores dans les zones LFA, porté à une intensité raisonnable, représente méthode la

moins coûteuse pour maintenir une activité agricole dans le paysage tout en éliminant les impacts négatifs de la culture intensive.

Une ferme de taille moyenne en République tchèque ou slovaque est une entreprise agricole de grande taille en Grèce ou en Autriche. Nous sommes donc persuadés qu'il est incorrect de réduire les subventions aux grandes entreprises qui dans les zones LFA, de même que les petites fermes, entretiennent l'activité agricole en accord avec la protection du paysage et de l'environnement.

Domenico MASTROGIOVANNI, CIA (Confédération italienne des agriculteurs), Italy

Euromontana à travers la Charte européenne des produits agroalimentaires de montagne de qualité vise à identifier la qualité des produits et à assurer sa promotion en tant que "produit spécifique" et elle a été écrite avec l'objectif de créer de la valeur ajoutée dans ces produits et de promouvoir le développement local à travers eux.

Alors que la qualité intrinsèque était la principale porte d'entrée du projet, il s'est avéré que ce n'était pas la seule qualité dont les produits de montagne peuvent et doivent se prévaloir. Les pratiques agricoles dans ces zones difficiles ont des répercussions positives sur le territoire (en termes de multifonctionnalité).

C'est donc la combinaison des qualités extrinsèques et intrinsèques qui permet de créer cet ensemble de valeurs, base de l'identité de «montagne» de ces produits.

Les montagnes ont des problèmes d'accessibilité partout où elles sont localisées, bien qu'aujourd'hui, l'accessibilité virtuelle amène des nouvelles opportunités.



Michel BOUVARD, AEM, (discours livré par Nicolas Evrard),

La montagne souffre évidemment par ses caractéristiques géomorphologiques de problème d'accessibilité. C'est une cause principale des surcoûts de l'activité économique et sociale en montagne. C'est aussi cela, ajouté aux conditions climatiques, qui a favorisé l'émigration vers les zones urbaines des plaines et du littoral.

Mais aujourd'hui l'accessibilité ce ne sont pas que les transports physiques, il s'agit également des transports virtuels avec Internet.

Les enjeux de la gestion de l'eau gagent une grande

partie de l'avenir de nos territoires d'altitude. La montagne est également riche de ses paysages et d'une de ses composantes essentielles, la forêt. L'innovation technique et la crise des énergies fossiles rendent ces ressources stratégiques.

Il est indispensable pour le réveil de l'UE, la création d'une dynamique qui ait en compte les ambitions des gens et qui soit près d'eux. Les territoires de montagne en tant que facteur cohérent dans les géopolitiques de l'UE pourront être le moteur pour l'obtenir.

Les montagnes sont directement influencées par les négociations de l'OMC et les régulations européennes. Au niveau actuel, les autorités publiques européennes ne devraient pas rompre leur engagement avec les zones de montagne ; en fait, elles devraient augmenter leur soutien et promouvoir des projets tels que la Charte européenne de produits de montagne de qualité. Les ressources précieuses de la montagne comme la forêt ou les paysages devraient être protégés.

GROUPES DE TRAVAIL

Services d'intérêt général innovants dans les zones de montagne



L'objectif principal de cet atelier facilité par **Thomas EGGER, directeur du SAB et trésorier d'Euromontana**, était la discussion sur les services d'intérêt général dans les zones de montagne et la recherche de bonnes pratiques transférables à travers les différents cas d'étude.

Cécile LEVRET and Pascaline MAROT, Euromontana

Quelques démarches innovantes en France :

A propos des Technologies de l'Information et la Communication :

- Cybercantal II est un projet qui présente la volonté de désacralisation de l'informatique qui est souvent perçus compliquée par les personnes âgées ou les non initiés. Pour inciter à l'utilisation de ces services et pour ajouter de la convivialité, un technicien est embauché pour aider le public à utiliser les bornes, à naviguer sur internet.
- La convention nationale pour la téléphonie mobile en France constitue le cadre opérationnel pour parvenir à la couverture intégrale du territoire en téléphonie mobile et elle organise la répartition des charges financières entre les opérateurs et les collectivités locales.

A propos de la Poste :

- La convention nationale sur les Relais Poste en France a comme objectif le maintien de la présence postale dans les territoires isolés, de faible densité démographique.

Euromontana a développé à demande du Ministère Français de l'Agriculture et de la Pêche le projet « *Echanges européens d'expériences sur des démarches de développement des territoires de montagne et diffusion d'information sur la LDTR* (loi française relative au Développement des Territoires Ruraux) ». Le premier objectif de ce projet est faire connaître la Loi française. Deuxièmement faire un état des lieux de la réglementation européenne sur quelques services cibles. Finalement rassembler des cas concrets dans les ZM de toute l'Europe, dans le but de favoriser l'échange d'expériences sur ces services cible.

Thomas EGGER, SAB, Suisse

Le projet PUSEMOR Interreg IIIB a comme objectif les stratégies de développement durable et les solutions innovatrices afin d'améliorer la provision des services publics dans les zones de régions peu peuplées.

Toutes les zones étudiées dans le projet qui proviennent de régions et de pays différents font face à un mélange de problèmes. Cependant, des problèmes communs similaires ont été identifiés. Il y a quelques exemples de coopération entre municipalités afin d'éviter

l'intensification de distinctions géographiques dans les zones et les régions étudiées.

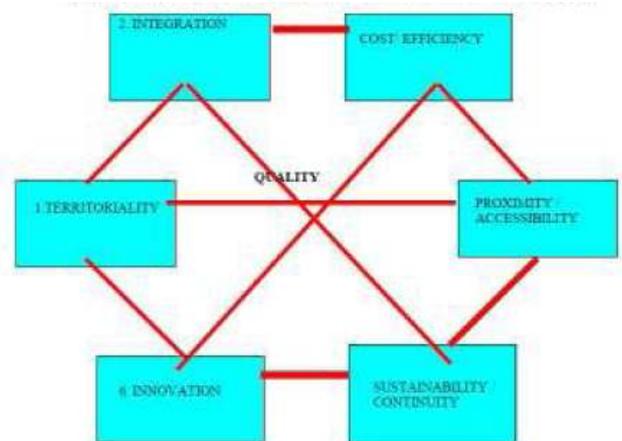
Dans les secteurs de l'éducation, de la santé, et spécialement des soins aux personnes âgées, le changement démographique provoque un changement de la demande et des besoins pour un ajustement de l'infrastructure. Actuellement, l'infrastructure et le transport de personnes, de biens et de données via internet est le défi le plus important pour ces zones.

Elena Di BELLA, province de Turin, Italie

Les principaux résultats obtenus dans le premier thème sur les services publics d'intérêts général du projet Euromountains.net sont l'identification des macro-indicateurs et discussion sur les surcoûts, qui sont : coût/efficacité ; territorialité ; intégration ; innovation ; proximité/accessibilité ; durabilité/ continuité. Deuxièmement la comparaison des zones d'analyse. Ensuite la description des services au niveau local et analyse/évaluation (les micro-indicateurs). Sur l'évaluation synthétique des services il est important de remarquer que les partenaires ont jugé de satisfaisant le système de services culturel. Finalement nous avons identifié 21 Bonnes Pratiques/expériences positives mais également de "Points critiques".

L'Europe est caractérisée par des "montagnes diverses" donc le caractère transférable des modèles et de bonnes pratiques est parfois une illusion: il faut donc viser plutôt à construire un cadre de valeurs/notions partagées.

Le niveau de développement durable d'un territoire est lié à 2 aspects: à l'équilibre et l'harmonie du développement des différents zones et à la qualité de vie. A ce niveau, la



montagne joue un rôle crucial et non-marginal, un rôle d'opportunité et pas de problème. Le problème de surcoûts peut être résolu dans un cadre de "Système local territorial". L'étude a montré que par exemple, les services culturels sont plus efficaces et bon marchés dans les zones de montagne que dans les villes.

Maria do Mar PEREZ-FRA, directrice adjointe de coordination et planification pour le développement rural d'AGADER, Espagne

Selon l'étude sur les montagnes de Galice, le déclin économique et social conduit à une perte importante de population dans cette zone, en plus d'une absence de dynamisme économique et de valeur social. La difficulté géographique est considérée comme une des causes de ce déclin, en plus de la distance par rapport aux pôles économiques. Actuellement, les opportunités qui existent dans ces zones sont simplement impossibles à exploiter à

cause de l'absence d'infrastructures et les caractéristiques de la population (âgée, sans qualification, avec des bas revenus...)

Afin d'éviter le déclin, les analyses montrent que les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'agro-industriel devraient être vitalisés et améliorés, en plus d'améliorer les conditions de vie des habitants par d'un meilleur accès aux services et aux infrastructures.



Vasso PAPAVALASSIOU, Panormos Research Institute, Cyprus

Les enfants des zones de montagne montrent par rapport aux enfants de zones urbaines et contrairement aux croyances populaires, un taux plus élevé de comportement violent, moins de réseaux sociaux, un taux légèrement plus bas d'abus d'alcool et plus d'absences scolaires.

La majorité des parents qui habitent dans les zones de montagne ont une éducation plus basse par rapport au niveau normal et sont employés dans les secteurs agricoles ou touristiques. Souvent, les enfants avec une meilleure éducation ne peuvent pas trouver du travail

dans les zones de montagne. Cependant, cette tendance a évolué dernièrement grâce à l'écotourisme et l'éco-agriculture.

Afin de libérer le potentiel des gens de montagne, une coordination interdépartementale est nécessaire pour compléter les activités et les planifications des ONGs et des organisations internationales. D'ailleurs, les services publics doivent être développés au niveau des communes.

XXX

Les services d'intérêt général sont très importants pour l'avenir des zones de montagne ; Les législations nationales devraient intégrer la notion de service d'intérêt général afin de développer ces services dans les zones de montagne. Les autorités nationales ont ici un rôle important, mais les autorités régionales et locales peuvent également y participer en utilisant le concept de subsidiarité. Néanmoins, les discussions sont à approfondir sur la nécessité d'un cadre européen ou d'une directive pour les services d'intérêt général.

Des bonnes pratiques existent parmi l'approvisionnement de services d'intérêts général, mais malheureusement elles ne sont pas toujours transférables. Le rôle d'Euromontana est d'étendre les savoirs des bonnes pratiques et d'aider les gens de la montagne à les mettre en place en prenant en compte leur propre contexte local ou régional.



Les services d'intérêt général sont très importants pour l'avenir des zones de montagne ; Les législations nationales devraient intégrer la notion de service d'intérêt général afin de développer ces services dans les zones de montagne.



Les montagnes comme source des énergies renouvelables et alternatives



L'atelier facilité par **Drew MacFarlane-Slack, conseiller du Highland Council, Ecosse**, vise à montrer l'impact des projets d'énergie renouvelable à moyenne et grande échelle dans les zones de montagne, telles que l'hydroélectrique, la biomasse, le biocarburant, l'éolienne, et - dans la périphérie du nord d'Europe - la marémotrice.

Jean Didier HACHE, CRPM

Beaucoup de problématiques qui affectent les îles, affectent également les montagnes. De nombreuses montagnes sont en même temps des territoires périphériques. Ces régions considèrent l'énergie d'un côté comme un problème, et de l'autre comme un atout. L'énergie est considérée comme un problème puisque ces régions sont vulnérables à l'effet de serre et au réchauffement climatique, et elles sont très vulnérables à la crise énergétique. Le prix de l'énergie dans ces zones isolées est très cher. Cependant, ces régions comptent sur un potentiel énorme d'énergies renouvelables.

Dans le récent Livre vert sur l'énergie de la Commission européenne, sont trois buts présentés : des marchés compétitifs, la sécurité dans l'approvisionnement d'énergie et de meilleures ressources environnementales. L'UE veut tous les trois buts ensemble, mais il y a des contradictions. Si l'UE souligne le libre-marché, les énergies renouvelables ne seront pas compétitives. Par contre, si l'EU souligne la sécurité de l'environnement, alors les énergies renouvelables pourront être développées dans les zones éloignées.

Una LEE, Highland Council, Ecosse

il y a des opportunités importantes pour les communautés des Highlands pour bénéficier du développement d'énergies renouvelables à petite et grande échelle. Néanmoins, nous devons prendre en compte que l'assurance de ces bénéfices implique une direction politique forte, qui travaille en réseaux avec des partenaires et qui soutient les communautés.

La propriété des communautés, développée grâce aux subventions, aux prêts et aux conseils techniques appropriés est la clé des bénéfices durables à long terme. En Ecosse, cela a été possible grâce au soutien économique de l'entreprise Highlands & Islands et de la Forestry Commission, et du soutien politique du Highland Council.

Prof. Eng. José CAVALHERO, Université de Porto, Portugal

le fourré doit être intégré dans le circuit économique comme une façon de protéger la forêt. Au Portugal, les zones qui produisent plus sont malheureusement les zones qui courent un haut risque d'incendies. Les feus ont augmentés au

Portugal chaque année et par conséquent, les coûts associés ont également augmentés de plus en plus. La biomasse et la gestion du territoire pourraient être des solutions pour résoudre ce problème.

Xoán Ramón DOLDAN, Directeur de l'INEGA, Espagne

La majorité de la biomasse est originaire des sous-produits de la sylviculture. Si l'approvisionnement de biomasse aux centrales thermiques peut être garanti, les coûts générés de chaleur par la biomasse seront plus bas que ceux qui proviennent de carburants conventionnels tels que le diesel ou le gaz naturel. La biomasse offre également des possibilités intéressantes de réduction des coûts généraux d'énergie lorsqu'elle est combinée avec une autre forme d'énergie.

XXX



Les communautés de montagne pourraient obtenir beaucoup plus de bénéfices grâce au développement des énergies renouvelables dans ces zones. Cependant, ces communautés ont besoin du soutien au niveau régional et européen pour les développer et pour utiliser les formes d'énergie renouvelable. Des études montrent que les différentes formes d'énergie renouvelable ont comme conséquence intéressante la production d'externalités positives, telles que la protection de la forêt contre les incendies.

Les nouvelles opportunités offertes par les NTIC

Le but primordial de cet atelier facilité par **Juan Andrés GUTIERREZ, Gouvernement Basque, Espagne**, a été la dissémination d'exemples des bonnes pratiques dans la mise en place des NTIC afin d'améliorer la qualité de vie des habitants des zones de montagne, en utilisant les NTIC dans la formation et ainsi pouvoir augmenter les capacités des gens de la montagne, et fournir des services et des contenus appropriés.



Iker BILBAO, technicien de Mendinet, Pays Basque, Espagne

KZ@gunea est un réseau de centres publics libre de charges pour utiliser les NTIC et pour se former dans leur utilisation. Les centres ont le but de rapprocher les nouvelles technologies à ceux qui ne pourraient entrer en contact avec elles dans des situations normales. Les communautés KZ essaient de promouvoir la participation des citoyens et leur intérêt par les NTIC. KZ@gunea met l'infrastructure et une personne compétente à disposition des entités

locales afin de créer leurs propres sites web

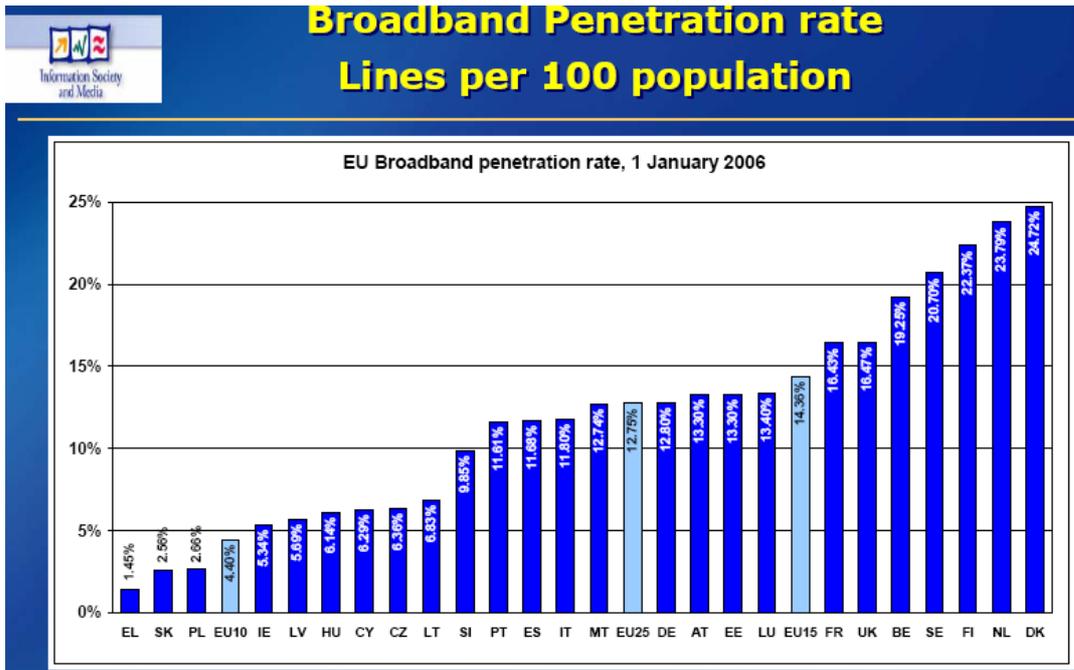
Itelazpi est une entreprise qui a été louée afin d'amener la large bande aux territoires ruraux du Pays Basque espagnol pour y établir un système de réseau sans fil. Elle possède un bus spécial dans lequel des leçons sont données aux personnes qui en ont besoin. L'entreprise développe également des systèmes de NTIC afin de faciliter la gestion des entreprises agroalimentaires.

Guido ACCHIONI, DG INFSO, Commission européenne

La communication de l'UE "combler le fossé existant en ce qui concerne la large bande", a comme but de démontrer que la large bande a le potentiel d'augmenter la productivité, de stimuler l'innovation et d'améliorer la productivité à travers l'Europe. Les zones moins développées, éloignées et rurales d'Europe, en incluant les zones de montagne, ne peuvent pas perdre cette opportunité. Tous les instruments de financement disponibles au niveau européen, tels que la société de l'information, les politiques rurales et de cohésion, etc., sont mobilisés afin d'obtenir ce but. L'objectif de la politique de « large bande pour tous » serait d'obtenir quasi le

100% de la couverture pour le 2010 s'il est soutenu par tous les Etat-membres de l'EU des 25.

L'intervention publique devrait accélérer le déploiement de la large bande dans les zones moins rentables. Une coordination proche entre les politiques de développement rural et les projets sous les politiques de cohésion sont nécessaires pour une stratégie compréhensive. La Commission européenne fait vivement appel aux gouvernements pour utiliser les fonds de développement rural et régional afin d'inciter la large bande dans les zones où le marché est incapable ou réticent à le faire.



Emilio MARTINEZ RIVAS, gérant de la "Sociedade Anónima para o Desenvolvimento Comarcal", Portugal

les défis principaux des NTIC pour la population de montagne sont les connexions et les contenus. Ces défis doivent être affrontés par les institutions, les entreprises privées et les autorités publiques avec une approche intégrée. L'établissement de la connexion devrait amener des bénéfices aux

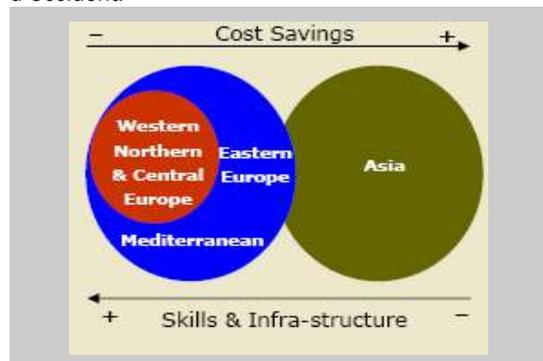
habitants locaux, l'emploi, l'intégration locale, etc., qui encouragera le développement endogène. Infobrion.com est une expérience intéressante qui essaie de rendre les NTIC attractives aux gens des zones rurales par la création d'une communauté virtuelle de services.

Jorge MENDES RIBEIRO, l'Agence portugais de l'investissement, Portugal

Plusieurs organisations partout dans le monde ont adopté le concept SSC (Shared Services Centers - centres de services partagés). Les entreprises qui ont mis en place ce concept fournissent une large gamme de services. Comme des processus communs transactionnels sont déjà présents dans la plupart des SSCs, les processus plus qualifiés sont en train de bouger vers un modèle d'affaires partagées.

leur place afin de servir les opérations européennes avec des coûts plus bas mais sans sacrifier les capacités, les infrastructures et la convenance d'Occident.

Les entreprises s'efforcent de réduire les coûts administratifs et pendant que les barrières culturelles et géographiques s'effacent, le défi aujourd'hui est de trouver un endroit avec un mélange approprié de coûts, de capacités et d'infrastructures pour leurs processus de partage. Les montagnes européennes, les pays méditerranéens et de l'est peuvent trouver



Stuart ROBERTSON, Highlands and Islands Enterprise, Ecosse

Highlands and Islands Enterprise a mis en place l'étude de cas "combler le fossé existant en ce qui concerne la large bande". Avec le but d'augmenter les utilisateurs d'internet. Le but a été atteint grâce à l'habilitation de 363 échanges ADSL ; 254 avec une ADSL complète et 109 avec une ADSL basique. Les réseaux sans fils se sont fixés pour couvrir 21 zones d'échange dans les îles de l'ouest. 97% de la couverture totale a été obtenu, avec un accès à 512kps au moins et plus de 50% avec un accès jusqu'à 8M bps. Tout cela a été réussi à des tarifs comparables au reste du Royaume Uni. Cependant, la

couverture universelle ou égalité complète du service n'a pas malheureusement été réussie.

Les zones de Montagne souffrent inévitablement d'un retard de 5 ans pour rattraper les derniers standards. Afin d'éviter cela, une intervention publique importante est nécessaire, et elle doit être soutenue par une utilisation extensive des fonds structureaux. Le fossé digital est de nouveau en train de s'ouvrir à cause de l'augmentation des attentes de clients due à l'augmentation de l'importance des communications électroniques.



Les problèmes traditionnels de la montagne tels que le chômage, la perte de population, etc. peuvent être gérés partiellement à travers l'utilisation des NTIC, puisqu'elles ont un grand potentiel pour augmenter la productivité et pour stimuler l'innovation. Les projets locaux sur des réseaux de NTIC peuvent intensifier l'intégration locale dans les zones rurales et éloignées, avec des tarifs comparables aux zones qui ne sont pas de montagne. Néanmoins, une intervention publique dans ces zones est toujours nécessaire, bien que des initiatives privées soient en train d'y apparaître graduellement.



Les espaces naturels comme outil d'aménagement du territoire

Les espaces naturels en montagne peuvent être considérés comme la première ressource indispensable au maintien de l'activité et donc du développement du territoire. Selon le modérateur de l'atelier, Thierry PERCIE du SERT, APRE Midi-Pyrénées, France, le préalable à tout projet d'aménagement en montagne est d'assurer la pérennité de l'espace naturel en tant que ressource. Le groupe de travail a identifié quelques exemples où

les zones naturelles sont utilisées comme outils pour aménager le territoire et il y a eu une discussion sur l'amélioration des approches pour la protection des espaces naturels.

Les espaces naturels en Europe présentent une grande diversité des modes de gestion. On constate une disparité juridique parmi les États et également une influence de plus en plus importante des politiques régionales.



Carlos GUERRA, directeur de DRATM (Direcção Regional de Agricultura de Trás-os-Montes), Portugal

Les zones de montagne sont un écosystème important et complexe qui assure des ressources fondamentales comme l'eau, l'énergie et la biodiversité.

Environ 10% de la population nationale vit dans des zones de montagne, en développant une activité agro-

silvicole-pastorale, qui forge des habitats, des paysages, des variétés et des cultures que se perpétuent dans le temps, contribuant à mouler l'image et l'identité des régions.

Adrian PATRULESCU, Parcul National Piatra Craiului, Roumanie



politique du parc concernant les communautés locales est:

- Aide financière et logistique pour développer des activités qui diminuent l'influence négative de communautés locales sur le parc
- Coopération avec les autorités locales
- Sensibilisation du public
- Promotion du parc au niveau national et international
- Préservation des traditions

Le Programme des Petites Subventions est une part du Projet du Management de la Préservation de la Biodiversité qui est financé par WB, Gouvernement Roumain et l'ANF.

Grâce à ce programme, nous avons pu financer des points d'information pour les touristes, un réseau de transport d'eau pour les pâturages dans le parc, une collecte plus facile des déchets, des petites laiteries, un centre pour louer des équipements de sport, un petit musée des traditions locales, etc. D'ailleurs, le parc a pu construire une infrastructure pour le tourisme rural, qui comprend l'équipement et les matériaux nécessaires pour démarrer un logement pour les futurs touristes.

Martin PRICE, Perth College, Ecosse

Nous avons beaucoup de types de zones protégées. Etant donné que la plus partie de l'Ecosse sont des propriétés privées, il n'y a pas beaucoup de réserves naturelles qui se trouvent sous la juridiction du Scottish National Heritage (l'agence national de conservation). Conséquemment, afin d'assurer l'aménagement des lieux les plus importants suit les objectifs de conservation, le SNH a du faire pour chacune, un accord sur l'aménagement avec les propriétaires.

Il est important de reconnaître que la biodiversité est également nécessaire en dehors des zones protégées (par exemple les réserves naturelles) et que les

politiques qui ont une influence directe sur la conservation de la biodiversité ne sont pas seulement celles labélisées bio ou nature. D'autres politiques comme les mesures agro-environnementales, sont souvent aussi importantes, surtout en termes d'incitations financières qu'elles fournissent aux propriétaires. Néanmoins, les propriétaires trouvent l'accès à ces fonds difficile et ils font appel à une simplification du système d'incitations et de subventions à travers la mise en place de Contacts d'aménagement du territoire.

XXX

A travers ces présentations, nous avons pu apprécier que les montagnes ont besoin de trois conditions afin d'assurer leur développement durable. La première condition est un bon contrôle de la préservation des ressources. Pour cela, nous devons prendre en considération la biodiversité, l'eau, la terre et le savoir-faire. C'est extrêmement important d'avoir une bonne capacité de facilitation de programme et de mise en place des infrastructures afin de développer le territoire. La condition finale est de maintenir la cohésion sociale dans la zone.

L'avenir de l'agriculture de montagne en soutien aux communautés rurales



Jean-Louis CAZAUBON, APCA, France était le modérateur de cet atelier sur la place de l'agriculture de montagne dans la politique de développement rural. Des exemples d'études de cas ont été exposés afin de clarifier l'avenir de l'agriculture de montagne qui soutient les communautés rurales et également afin de partager des expériences.

Jean-Michel COURADES, Commission Européenne

Selon M. Courades, l'approche de développement rural pour la prochaine période de programmes européens sera plus stratégique que l'actuelle. Le manque de politiques coordonnées a été reconnu dans l'évaluation de la Commission Européenne. La nouvelle approche, avec quelques priorités communautaires, devra emmener plus de cohérence aux programmes de développement rural.

Les conditions futures pour les zones à handicaps naturels et d'autres soutiens aux handicaps (art. 35 et 48) sont :

1. Assurer la continuation de l'activité agricole dans les zones désignées pendant 5 ans au moins depuis leur premier paiement.
2. L'application des standards qui ont été amplement conformés pour l'agriculture en général (s'il n'y a pas de conformité)

Le niveau futur de compensation (art 35) se base sur :
La compensation pour des coûts additionnels et de revenus renoncés qui sont liés à l'handicap pour la production agricole.

Les zones de montagne : entre 25-250 €/ha

Les paiements individuels supérieurs dans les cas dûment justifiés, pourvu que la moyenne de l'Etat-Membre n'excède pas la quantité maximale.

Les paiements dégressifs au-dessus du niveau du seuil des zones par propriété.

Les handicaps spécifiques relatifs aux zones où la gestion de la terre doit être continuée afin de conserver ou améliorer l'environnement, de maintenir la campagne et de préserver le potentiel touristique de ces zones afin de protéger la côte. Ces zones sont homogènes du point de vue des conditions naturelles de production.

Sylvain LHERMITTE, APCA, France

Dans son rapport sur « les perspectives d'avenir pour l'agriculture dans les zones à handicap naturel spécifique (région de montagne, île et zones périphériques», le Comité Economique et Social Européen a voulu souligner l'importance de l'agriculture dans ces zones. L'ECOSOC demande à la Commission et au Conseil Européen de centrer les crédits sur développement rural sur les zones à handicap naturel permanent. Ces zones sont les plus fragiles en ce qui concerne l'approvisionnement en biens publics et par conséquent elles sont besoin de

plus de soutiens que les zones de plaine.

L'ECOSOC souligne qu'il y a des surcoûts dans ces zones en ce qui concerne l'agriculture à cause de l'isolation. Les services également sont en général plus chers que dans d'autres zones. La Reforme de la PAC en 2003 avait comme objectif d'orienter la production de Montagne pour être adaptée au marché, mais si on l'applique de façon stricte, cela pourrait conduire à la disparition de l'agriculture de montagne.

Lucien BOURGEOIS, SFER, France

Si nous éliminons les effets de toutes les subventions, la montagne résisterait mieux que d'autres territoires, car il y a de l'innovation en montagne dont on ne parle jamais.

M. Bourgeois suggère que derrière la PAC, il y a le syndrome de Marie Antoinette qui aimait jouer à la fermière à côté du château. Nous sommes actuellement dans une société qui considère l'agriculture comme un amusement et parfois c'est outil pour entretenir le paysage. Mais la production en

soi semble être de plus en plus découragée parce qu'elle ne doit absolument pas polluer. Nos sociétés riches croient que cela ne sert à rien de maintenir activités agricoles parce qu'elles polluent. Notre société est disposée à y mettre de l'argent seulement pour éviter que l'agriculture pollue.

Giuseppe PELLEGRINI, Province de Belluno, Italie

« La Route touristique du fromage » est un petit projet Interreg qui a comme but d'augmenter la valeur des produits traditionnels, particulièrement le fromage. Le projet est dirigé par la Province de Belluno avec un partenaire autrichien. Il a commencé en 2004 et continuera jusqu'en 2006. Il comprend 12 coopératives, 8 fermiers alpins, 34 restaurants et 17

entités publiques et privées.

Les objectifs de la route touristique du fromage sont :

- Mettre en valeur les produits traditionnels
- Créer un lien entre les producteurs, le marché et les consommateurs
- Restaurer des fermes

François LEFEBRE, CNASEA, France

l'agriculture de haute montagne en France se définit comme l'ensemble des communes ou parties de communes dont l'altitude moyenne est supérieure ou égale à 1 200 mètres. Selon la recherche effectuée par le « Secteur Etudes du CNASEA » en France, la population de ces hautes montagnes grandit plus que la moyenne nationale française. Il n'y a pas beaucoup de fermiers ou d'installations dans ces zones, mais contrairement à ce qui arrive dans les territoires plus bas, les installations sont stables.

- L'Aménagement du territoire
- Un rôle économique indirect indispensable dans les régions touristiques

Les gens qui s'installent dans l'haute montagne se sentent isolés, même s'ils se sont installés avec toute leur famille. Ces fermiers croient être de citoyens de second rang dans la société parce que les organisations agricoles les ont oubliés. Un fermier sur trois estime être dans une situation précaire.

Le rôle de l'agriculture de haute montagne :

- Une agriculture au service de l'environnement et du paysage



Ana I. GARCIA ARIAS, Université de Santiago de Compostela, Espagne

L'étude réalisée par l'Université de Santiago de Compostela se centre sur les effets des mesures agro-environnementales qui ont comme objectif l'augmentation de l'innovation sur les communautés rurales de montagne en Galice. Le programme a deux buts :

- a) La conservation du paysage et la prévention de l'érosion en systèmes extensifs de pâturage communal
- b) La conservation des races autochtones en danger de disparition

Un point important qui a émergé pendant l'étude a été que le fait de laisser les animaux dans les pâturages toute l'année permet aux éleveurs d'économiser, puisqu'ils ne doivent pas acheter de nourriture. L'usage agricole des zones extensives permet également de prévenir les incendies et l'érosion produite par la disparition de la couverture végétale.

Danuț UNGUAREANU, CEDIFEC, Romania

Cette présentation traite des nouveaux défis pour la mise en valeur de l'espace rural montagneux roumain en perspective de l'intégration dans l'Union Européenne. Elle définit quelques directions stratégiques pour le développement des villages roumains, selon CEDIFEC et basé sur la thèse de Dănuț Ungureanu :

1. La stimulation et la promotion des investissements dans les exploitations agricoles.
2. L'attraction et le maintien des jeunes dans le milieu rural.
3. La stimulation du développement des zones défavorisées.

4. La pratique d'une agriculture compatible avec le maintien et la conservation d'environnement
5. La stimulation des investissements pour l'amélioration des transformations et commercialisation des produits agricoles
6. Le développement et la diversification des services ruraux.
7. Le développement des programmes concernant la fondation des "rideaux" de protection et le développement du fond forestier

XXX

Les zones de montagne jouent un rôle important dans la protection du paysage, dans la protection des animaux en danger de disparition, etc. mais c'est important de prendre en compte qu'elles sont également un moteur économique où les gens ont des idées innovatrices pour se développer. Malheureusement, si les produits de l'agriculture de montagne doivent être strictement adaptés au libre-marché, cela pourrait signifier la disparition de l'agriculture de montagne telle que nous la connaissons. Par conséquent, les institutions européennes ne devraient pas négliger l'agriculture de montagne et devraient accroître leur soutien aux zones qui en ont le plus besoin.

Reconnaissance et rétribution des biens publics en zones de montagne



Les zones de montagne et leur population fournissent une large gamme de bénéfices uniques pour la société dans sa totalité, comme de l'eau pure et abondante, des forêts, des minéraux, de la nourriture distincte, de la récréation à l'air libre, des paysages et de la biodiversité exceptionnels de la meilleure qualité. Comme il a été exposé dans l'atelier **d'Amanda BRYAN du Scottish National Heritage**, il y a peu d'opportunités d'extraire de la valeur mercantile de ces « biens publics » et par conséquent il y a un défi de soutien à la fois individuel et communautaire. C'est leur soutien aux activités qui conservent ces activités sans récompense financière directe.

Gérard VIATTE, ancien directeur de l'OCDE, conseiller du bureau fédéral suisse d'agriculture et la FAO

Nous avons besoin d'augmenter la conscience du public, en particulier des gens urbains, sur les bénéfices provenant des biens publics des régions de montagne afin d'avoir des meilleures politiques et de justifier plus de financement pour leur approvisionnement.

La population dans les zones de montagne fournit la dimension socio-culturelle de ces biens publics, qui

devrait être mieux identifiée pour qu'elle puisse finalement être évaluée. D'ailleurs, l'impact des politiques qui ont été mises en place concernant les biens publics ont également besoin d'une évaluation. Une meilleure compréhension de la complémentarité entre les actions publiques et privées dans ce domaine est nécessaire.

Pedro RUIZ AVILES, CIFA, Espagne

Un étude de l'IFAPA qui a eu place en Andalousie, Espagne, entre le 2002 et le 2005, avait comme but de trouver quelques facteurs clés pour évaluer le paysage. Quelques zones homogènes par rapport à l'altitude, l'inclinaison, etc. ont été choisis et après cela, un modèle à l'aide d'équations simples a été établi. Il y a plusieurs variables choisies : l'eau en mouvement, le pourcentage de terrain vert, le relief, l'empreinte négative des humains, la texture, les éléments isolés, etc.

Les résultats suggèrent que l'eau d'Andalousie en mouvement est très précieuse en plus des paysages verts. Il y a également des éléments tels que le ciel ouvert ou une grande variété de couleurs qui sont très appréciées. Les zones moins appréciées sont celles qui présentent beaucoup d'empreintes humaines négatives.

Plusieurs études montrent l'importance des biens publics pour les gens de la montagne et pour les gens de la ville.

L'approvisionnement de certains de ces biens est une lourde charge pour la population de montagne, puisque ces biens ne sont pas rentables à produire mais tout le monde peuvent en bénéficier. Nous devons conscientiser davantage les habitants des villes afin de trouver un nouvel équilibre entre la valeur et les coûts des biens publics de la montagne.

Rui AZEVEDO, CRPM, Portugal

Les caractéristiques des biens publics devraient être clarifiées. Ces biens ne peuvent pas être vendus ; par conséquent, personne ne veut les exploiter, et cela rend difficile la tâche de leur donner une valeur et de les développer dans les zones de montagne.

Semer des graines pour les générations futures des Carpates et des Balkans: vers un nouvel ensemble de politiques pour SARD-M à la lumière des défis régionaux



L'atelier modéré par **Vlatko ANDONOSKI, Makmontana, Macédoine**, avait comme objectif d'exposer les résultats estimés, la cohésion et les possibles activités communes du projet SARD-M dans les Carpates et le projet de Carpates INTERREG IIIB. De plus, une évaluation éventuelle de la stratégie de politiques de SARD-M pour l'Europe du sud-ouest a été abordée, en considérant les priorités, les points d'accès et les partenaires intéressés.

Solomiya OMELIAN, Interim Secretariat of the Carpathian Convention, UNEP

La Convention des Carpates est un cadre transnational pour la coopération et la coordination des politiques multisectorielles, qui incluent l'agriculture durable. Elle fournit une plateforme pour des stratégies communes et des politiques pour le développement durable, un forum pour le dialogue et une communication permanente entre toutes les parties prenantes impliquées.

Les principaux buts sont la préservation de la diversité biologique et du paysage ; des espèces de la flore et de la faune en danger et de leurs habitats naturels ; de l'héritage esthétique, historique et ethno-culturel ; et du savoir traditionnel. De plus, le développement durable de la gestion des bassins de fleuves et de

l'eau ; des zones agricoles/rurales ; de la gestion des forêts ; des transports/infrastructures ; du tourisme et de l'industrie/énergie.

L'idée du projet des Carpates INTERREG IIIB est de créer un espace carpatique qui utilisera l'expérience de la Convention Alpine. Elle a pour origine la fusion du processus de la Convention des Carpates avec les conclusions du projet Vision PlaNet INTERREG IIC. Développée par l'UNEP-Vienne ISSC et RTI Polska, elle construit un cadre de coopération intergouvernementale de la Convention des Carpates.

UNEP-Vienne ISSC dirige le projet avec le soutien des 7 pays des Carpates qui ont signé la Convention.

Dragi POP-STOJANOV, Makmontana, Macedonia

Dans le sud-est de l'Europe (les Balkans) une approche régionale et intégrée est une pré-condition nécessaire pour le développement durable. Les régions de montagne doivent trouver et développer leurs propres instruments et programmes de politique stratégique, partager leurs idées en soulignant les réseaux entre plusieurs parties prenantes, qui les permettrait également de promouvoir le développement durable dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale pour le bien-être de la population vulnérable.

En développant un cadre légal pour les zones de montagne sud-est de l'Europe, ce sera une erreur de généraliser et de simplement transférer les expériences carpatiques et alpines pour la coopération et le développement rural vers le sud-est de l'Europe. Les conditions différentes dans chaque pays de cette zone doivent être prises en considération et les solutions doivent être adaptées aux besoins et aux circonstances locales, tandis

qu'une référence croisée avec l'expérience internationale est nécessaire et précieuse.

La Convention pour le Développement durable et la protection des régions de montagne dans le sud-est de l'Europe, qui est en train de s'élaborer, fournira un bon cadre pour le développement de l'agriculture durable et le développement rural dans les zones de montagne des pays de l'Europe Centrale et Orientale au niveau régional.

L'implication future de SARD-M dans ces pays devra être basée sur :

- Le rôle et la valeur des écosystèmes de montagne dans les pays de l'Europe centrale et orientale
- L'évaluation des politiques actuelles pour une agriculture durable et un développement rural dans les régions de montagne de ces pays en plus de la désignation et la mise en place et de nouvelles politiques. Renforcement des capacités nationales dans ces pays pour la promotion des politiques et des instruments montagneux de SARD, en suivant une approche de participation.

Dominique LEGROS, Coordinatrice, FAO projet l'ADRDR en régions de montagne

Suite à la conférence internationale de préparation du sommet de Johannesburg, un ensemble de participants de la FAO ont décidé que le principal problème de l'agriculture durable et du développement rural. Etait le processus d'élaboration et la mise en œuvre de politiques, même si les institutions fonctionnaient bien.

Nous partageons avec la Convention des Carpates la même approche, ce qui a débouché sur la création d'un partenariat. Notre collaboration consistait à faire l'évaluation des politiques dans 3 pays (le premier dans l'UE, le deuxième en voie d'y entrer et le dernier dehors). Nous sommes pour l'instant dans la période étant en de recommandations et de propositions.

xxx

La diversité, qui est tellement menacée aujourd'hui, peut être promue par la mise en place de cadres qui existent actuellement dans ces nouveaux territoires, mais il faut toujours prendre en compte les circonstances locales. Les bons cadres, qui sont ceux qui facilitent le processus, peuvent aider aux pays de l'Europe Centrale et Orientale à se développer par eux-mêmes.

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME JOURNÉE



Danuta HÜBNER, Commissaire européenne de la politique régionale,
Commission Européenne

La politique de cohésion pour la période 2007-2013 cherchera à s'améliorer dans deux domaines d'importance pour les zones de montagne européennes : le renforcement de la cohésion territoriale et l'approfondissement des arrangements des partenaires. La Commission fera tout son possible pour assurer que les Etats-membres et les régions des établissent objectifs ambitieux dans ces domaines.

La cohésion territoriale va promouvoir un développement plus équilibré du territoire européen, qui prendra en compte la diversité des problèmes et des opportunités auxquelles les différentes zones doivent faire face.

Les zones de montagne représentent un exemple classique : la géographie, le climat et la démographie se combinent pour présenter une série particulière de défis et d'opportunités pour les efforts de l'UE afin de promouvoir un développement durable. Les défis et les opportunités ne sont pas toujours les mêmes et nous devons traiter chaque zone de montagne par rapport à leurs circonstances.

Nous devons utiliser les nouveaux programmes afin d'obtenir des résultats mesurables en termes de régénération économique et de diversification économique, en utilisant tous les ressources disponibles aux niveaux national, régional et européen.

„ Les défis et les opportunités ne sont pas toujours les mêmes et nous devons traiter chaque zone de montagne par rapport à leurs circonstances.”



TABLE RONDE

Perspectives pour la Montagne de 2020

Les défis auxquels les zones de montagne doivent faire face sont différents d'une région à l'autre. Certaines zones souffrent de la perte de population et du chômage, tandis que d'autres luttent pour préserver les ressources naturelles et environnementales. Il n'y a pas une réponse homogène pour résoudre tous ces problèmes, mais les solutions doivent être bien adaptées à chaque territoire. Néanmoins, il y a de bonnes pratiques qui peuvent être partagées. Une bonne pratique peut aborder les échanges d'expériences entre les régions qui possèdent les mêmes caractéristiques, afin de faciliter le transfert d'une région à l'autre. D'ailleurs, une collaboration étroite entre différentes sortes de politiques, entre les territoires ruraux et les villes pourra être promue. Finalement, si l'on utilise les zones protégées, les parcs et les réserves naturelles comme des ressources, cela pourrait être une opportunité pour les zones de montagne.

Inge BARTNES, Vice-ministre des autorités locales et développement régional, Norvège

Les gens veulent préserver dans les montagnes un environnement propre. En même temps, ils veulent stimuler la croissance économique dans ces mêmes régions. Les norvégiens, veulent certainement préserver leur héritage culturel et naturel qui fait que beaucoup de montagnes soient des régions uniques.

Les différents chemins de développement dans les régions de montagne ont conduit aujourd'hui à situations différentes, certaines régions doivent faire face aux problèmes de déclin industriel et

restructurations, tandis que d'autres luttent pour préserver le niveau de population et leurs ressources naturelles et environnementales. Cela nous montre qu'il n'y a pas une solution unique pour résoudre les défis des zones de montagne ; elles sont si différentes entre elles, comme d'autres régions avec des avantages et des désavantages locaux et régionaux.

Une stratégie décentralisée est sans doute le moyen le plus adéquat pour y arriver.



Christoph BÖBNER, Directeur adjoint, Office fédéral de l'agriculture, Suisse

Le statut d'Euromontana décrit très bien ce qui doit être fait pour l'avenir des zones de montagne. Il y en a cinq objectifs mentionnés par Euromontana : premièrement, Euromontana fait pression pour l'expression, la promotion et la défense des intérêts culturels, économiques, politiques et scientifiques des populations de montagne auprès de l'Union Européenne, des gouvernements des Etats européens ; deuxièmement, Euromontana encourage la recherche sur le développement durable dans les zones de montagne; troisièmement, l'information de l'opinion publique sur les problèmes des zones de montagne; quatrièmement, l'encouragement à la formation et à la recherche ainsi que l'étude des problèmes économiques, sociaux et écologiques et le cinquième point est le développement de la coopération internationale pour réduire les inégalités entre les

régions de montagne.

La confiance des consommateurs dans les produits de montagne doit se maintenir à travers une labellisation correcte. Dans les marchés libéralisés, la commercialisation est de plus en plus importante pour la création de croissance. Il devrait avoir un label international de montagne et son usage et sa protection devrait être harmonisée. La collaboration entre les différentes politiques qui sont importants pour les régions rurales et pour les zones de montagne devrait être améliorée. A titre d'exemple, M. Böhnner a dit : « La Suisse défendra les zones de montagne d'une façon durable comme il est marqué dans notre Constitution. Les mots clé seront : multifonctionnalité, durabilité, collaboration entre les villages et les régions, collaboration également entre les pays, et nous mettrons l'accent sur les processus « bottom up » (du bas vers l'haut) ».

Rossana INTERLANDI, Assesore al Territorio e Ambiente, Governo delle Regione Sicilia , Italie

La Sicile est la plus grande île de la Méditerranée. Elle est en même temps insulaire et montagneuse, les montagnes représentent 36% de la superficie totale et il y a 185 villages de montagne sur un total de 390.

Le gouvernement régional actuel de Sicile est en train de mettre en place une nouvelle politique pour les montagnes, dont la mission est d'identifier les défis auxquels les montagnes font face afin de planifier une nouvelle stratégie de développement durable qui peut être partagée par les gouvernements régional et national.

Les deux éléments les plus importants dans la régression des communautés de montagne en Sicile sont la perte de population et le chômage. Comme conseillère environnementale, Mme. Interlandi considère que la solution pour améliorer le territoire

est le développement des ressources de zones protégées, des parcs et des réserves naturelles qui pourraient représenter une solution partielle pour les problèmes sociaux historiques des zones de montagne.

Les trois parcs historiques les plus importants en Sicile et le nouveau parc en construction, se situent dans des zones de montagnes. Selon Mme. Interlandi, c'est nécessaire d'échanger des expériences et des propositions entre les régions insulaires du Sud de la Méditerranée. Elle a déclaré : « Dans l'hypothèse de partager ce principe et que la communauté souhaite reconnaître et renforcer cette valeur, la Sicile déclare qu'elle voudrait être un point de repère de centralité géographique, considérée comme le laboratoire d'un grand projet commun dont le but est une évaluation de la diversité et de l'insularité de montagne des régions méditerranéennes ».

Dănuț APETREI, Secrétaire d'État, Ministère d'Agriculture, Sylviculture et Développement Rural, Roumanie

Les régions de montagne roumaines se caractérisent par l'agriculture de subsistance, ce qui conduit naturellement les agriculteurs à être moins orientés vers le marché que ce qui pourrait être le cas dans un autre pays. Par conséquent, le Gouvernement roumain donne une importance cruciale à la croissance de la compétitivité.

Afin d'atteindre ce but, plusieurs mesures se sont mises en place telles que l'augmentation d'investissements dans le capital humain (des formations spécifiques adressées à différentes catégories de personnes) ou l'augmentation d'investissements dans l'agriculture, la pêche, le tourisme, la sylviculture, pour obtenir des produits et des services de qualité. Le Gouvernement roumain essaie d'améliorer la qualité de vie de la population de montagne (à travers des services basiques - de l'infrastructure, des NTC, de la réhabilitation des patrimoines avec de la valeur). Les agriculteurs montagnards reçoivent un revenu supplémentaire comme paiement compensatoire, afin de réduire le processus de perte de population. La préservation de méthodes agricoles traditionnelles dans un écosystème avec une grande valeur naturelle (comme par exemple l'élevage de moutons sur les pâturages) est une autre mesure utilisée, en plus de la gestion de protection durable des forêts et de la prise en compte des multiples fonctions écologiques de ces forêts, afin d'augmenter leur compétitivité.



SÉANCE PLÉNIÈRE

Séance Plénière : Les politiques actuelles les plus performantes pour les montagnes et les zones rurales fragiles

Les politiques de développement rural ont besoin d'une nouvelle direction stratégique liée aux priorités révisées de l'Agenda de Lisbonne. Il s'agit de déclencher les potentiels de toutes les régions de l'UE, en tout bien considérant la cohésion territoriale et en soulignant la cohésion territoriale, sociale et économique. Les politiques de développement rural devraient se concentrer sur la compétitivité, la rénovation des bases des zones rurales et de montagne notamment à travers l'innovation, les NTC, la création de travaux plus adéquats, les investissements dans la recherche, l'éducation et la formation et bien sûr pas seulement pour le bien des régions. Si nous voulons faire des montagnes, des moteurs de croissance et de développement, nous aurons besoin de changer d'approche concernant la manière dont les fonds européens se gèrent, sont hiérarchisés et se dépensent. Le développement rural n'est plus une cour de récréation en soi, mais il doit être considéré dans le cadre de la complémentarité entre les politiques de l'UE.



José SOUSA UVA, Directeur « Programmes de développement rural », DG Agriculture et développement rural, Commission Européenn

M. Sousa Uva a commencé sa présentation en rappelant l'importance des zones de montagne, un fait qui se renforce avec les élargissements. Ce sont des zones diverses qui ont besoin de politiques adaptées et qui sont inestimables par l'héritage et le potentiel qu'elles possèdent.

Les montagnes ont été prises en considération dans les politiques de développement rural depuis la naissance du soutien de la Communauté aux zones de montagne en 1975. Elles ont été soutenues dans la période 2000-2006 à travers les soutiens aux zones moins favorisées, les mesures agro-environnementales où L'Autriche et l'Allemagne ont développé en particulier des actions adaptées aux zones de montagne, aux mesures sylvicoles, aux mesures de l'article 33 pour la diversification des activités agricoles en zones rurales et la promotion de la qualité de vie. En plus, plusieurs programmes Leader+ se localisent dans des zones de montagne, tels que LEADER Portugal et leur travail étendu sur les produits. Enfin, il y avait des impôts locaux très élevés pour les zones les plus défavorisées. Il faudrait rappeler que le deuxième pilier de la PAC n'est pas la

seule possibilité de soutien de la Communauté pour le développement rural, il y a également les politiques régionales, le transport, la recherche et les politiques environnementales.

Dans la nouvelle période de programmation, la stratégie qui définit les priorités européennes pour le développement rural a été approuvée par le Conseil en février 2006. Les Plans stratégiques nationaux seront approuvés pendant l'automne 2006 et ils définiront à un niveau national les priorités de la Communauté et ils assureront la cohérence avec les autres politiques. Les programmes régionaux ou nationaux seront décidés à la fin de l'année - début 2007.

Les principes généraux sont complémentaires avec d'autres politiques (cohérence), avec l'approche stratégique, avec le partenariat et avec la responsabilité partagée. Nous espérons à Bruxelles que cela sera l'approche adoptée par tous les Etats-membres, impliquant et prenant en considération toutes les parties, pour les zones de montagne cela est un appel spécialement significatif - réseau significatif- pour le « LEADER-wind », en utilisant l'approche « bottom-up » (d'un bas vers l'haut).

Ronald HALL, Directeur, DG Politique Régional, Commission européenne

M. Ronald Hall a commencé sa présentation par la déclaration selon laquelle les Assises de Trento et d'Inverness en 2000 et 2002 ont représenté une percée par rapport à la position des montagnes dans les politiques régionales européennes.

L'actuel processus de programmation a besoin d'être vigilant à l'égard des zones de montagne afin d'assurer que leurs intérêts soient pris en considération dans la régulation des fonds structurels européens. La régulation générale mentionne une priorité politique pour les actions renforcées destinées aux zones à handicaps naturels, et qu'une assistance soutiendra les zones à handicaps naturels. Dans l'objectif de la compétitivité, il y a un critère de densité de population introduit dans les ressources naturelles. Puisque ces critères vont être appliqués par les Etats-Membres, c'est au niveau national que les zones de montagne devraient s'assurer que les ressources additionnelles sont adaptées au niveau approprié. Dans la programmation, les Etats-Membres et les autorités de la gestion pourraient prendre en compte les caractéristiques spécifiques de zones à handicaps naturels dans le programme opérationnel et doivent faire particulièrement attention lorsqu'ils s'adressent aux difficultés spécifiques de ces zones. Par conséquent, le pourcentage de soutien de l'UE à ces

zones pourra être plus élevé, mais encore une fois, ce sont finalement les Etats-Membres les responsables pour décider s'ils adaptent les fonds les plus élevés aux zones prévues, ou s'ils préfèrent les maintenir à niveau national ou régional.

L'importance accordée à la croissance et à l'emploi a augmenté également dans les politiques régionales et de cohésion qui devraient contribuer à l'Agenda revu de Lisbonne. Les zones de montagnes doivent diriger leur approche conformément aux objectifs de Lisbonne et assurer le développement des projets innovants. Dans le cadre de référence de la stratégie nationale 60% (pour les régions de convergence) et 75% (pour les régions de compétitivité et d'emploi) des fonds doivent être assignés aux objectifs de Lisbonne, où ils se trouvent actuellement environ à 50%.

M. Hall a rappelé à la conférence que la Commission Européenne approuvera les programmes régionaux, mais pas les stratégies nationales qui sont seulement référées à la Commission comme information. Il a également encouragé les acteurs de développement à s'activer à s'assurer que la cohésion territoriale est présente dans ces documents, pour permettre à la Commission les meilleurs suivis des détails.

Robert HANKIN, Chef d'unité, DG Compétition, Commission européenne

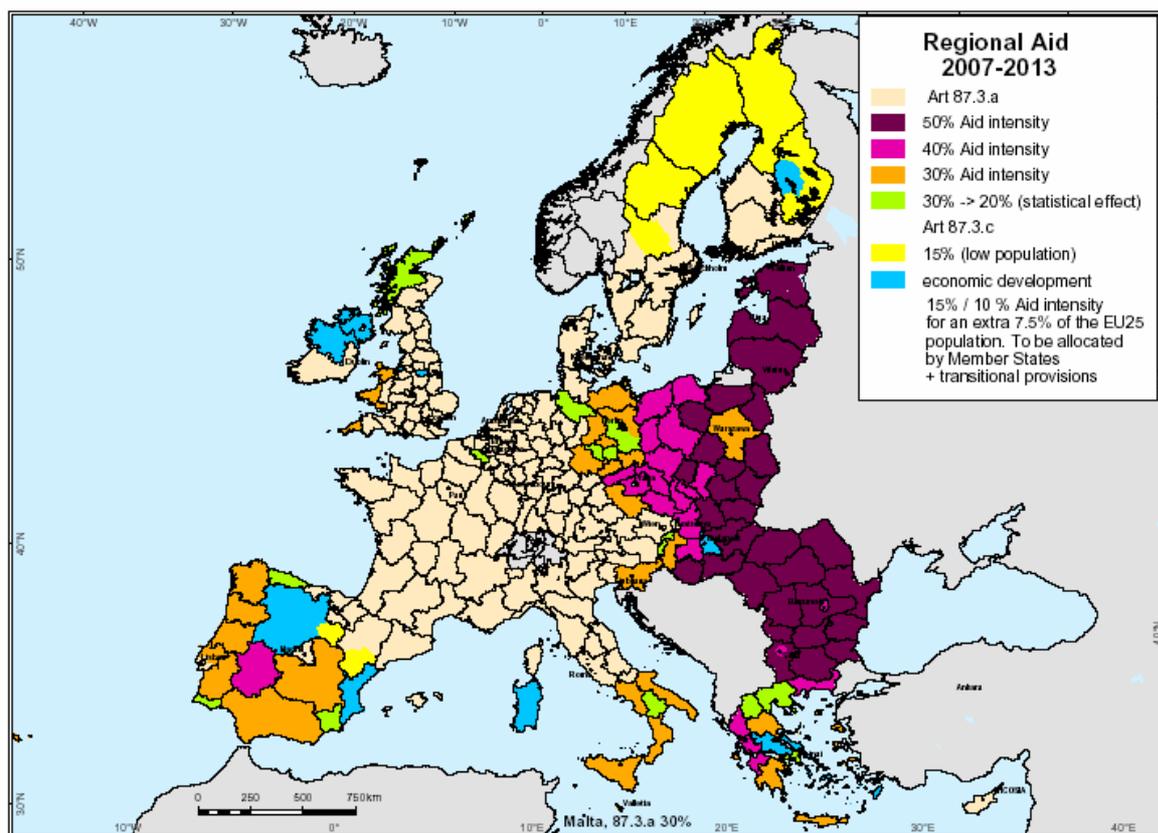
Robert Hankin a donné à la conférence une perspective générale très compréhensible des régulations des aides de l'Etat les plus pertinentes pour les régions de montagne. Sa présentation représente un synopsis inestimable de ce domaine si complexe et les Membres sont encouragés à le consulter sur le site web d'Euromontana.

Le plan d'action d'aides de l'Etat adopté l'année passée a comme objectif de fournir moins d'aides mais mieux visées. Dans le plan d'action, quelques mesures ont déjà été adoptées, comme les Services d'intérêt économique général (Juillet 2005), les lignes directrices sur l'aide régionale (décembre 2005) et les lignes directrices sur les investissements à risque (juillet 2006). Les lignes directrices sur l'aide régionale a réduit la couverture totale des zones exemptées de restrictions d'aides de l'Etat à 43.1% de la population de l'UE des 25. Ce qui est également significatif pour les zones de montagne, c'est le fait que les Etats-Membres ont une flexibilité pour sélectionner des régions additionnelles sous l'article 87(3)c en suivant des critères comme la densité de population, les

régions adjacentes à une autre région exemptée ou à un troisième pays, ou par exemple des petites communautés de moins de 5000 habitants basées sur une relative isolation.

Concernant les aides aux entreprises, une nouvelle forme d'aide essaie d'encourager lesancements d'affaires dans les zones assistées, il y a une possibilité pour les régions de l'article 87(3)a qui ont un PIB inférieur au 50% du PIB de l'UE d'obtenir une prime d'un million d'euros basé sur la basse densité de population ou l'isolation géographique.

Enfin, dans la révision actuelle de la loi de « minimis », la limite des aides de l'Etat qui peuvent être concédées sans notification sur toute période donnée de 3 ans seront doublées à 200 000€. Cela couvrira tous les secteurs à l'exception du transport et de la production agricole primaire (veuillez remarquer que des activités en dehors de l'agriculture comme le processus, le marketing et les abattages seront à l'avenir couverts sous la loi de « minimis » industrielle, ce qui augmente significativement le plafond permis des fonds publics)



Dominique BARRAU, Secrétaire Général, FNSEA, France

Le secrétaire général du FNSEA, France, signale que les zones de montagne devraient être capables de maintenir leurs agriculteurs et afin d'y arriver, les arrangements actuels sur l'offre en Europe ne sont pas suffisants, il faudra avoir un label européen comme celui pour la Charte d'Euromontana sur les produits de qualité qui a comme objectif de soutenir et de créer de la valeur ajoutée dans les zones de montagne. Les montagnards ont également besoin de soutenir la diversité environnementale et de garantir des denrées sûres aussi pour l'avenir. Par conséquent, la vie des agriculteurs ne devra pas être

impossible à cause des règles excessives et des réglementations sur les mesures agro-environnementales, par l'exclusion de l'agriculture du troisième pilier des Fonds européens pour l'agriculture comme il a été fait dans plusieurs pays, la diversification est formidable mais l'exclusion doit être évitée. D'ailleurs, l'Europe devrait garantir la compensation des handicaps pour les zones de montagne, qui les laissent à la merci des Etats-membres, ce qui est un risque de disparition pour les montagnes.

Elena DI BELLA, Provincia di Torino, Italie

Mme. Di Bella a fait un appel pour la construction d'une culture commune sur le développement durable. Nous devrions nous débarrasser de la distinction artificielle entre les montagnes et les zones urbaines, mais il faudrait plutôt les voir depuis une perspective de cohésion, telles que des parties

interdépendantes du même territoire. De la même façon, le concept d'innovation ne devrait pas être limité seulement à l'innovation technologique, mais elle devrait aussi nous rappeler l'innovation des modèles d'organisation, de l'ingénierie financière, du transport immatériel de l'information, etc.

Frank GASKELL, Highlands and Islands Enterprise, Ecosse

Le président d'Euromontana a rappelé à M. Sousa-Uva que l'observatoire européen planifié de développement rural devrait incorporer une dimension montagnaise en référence à la spécificité de ces zones. D'ailleurs, il a demandé à la Commission Européenne d'encourager les Etats-

membres à respecter l'esprit des recommandations en identifiant et en faisant des provisions spéciales pour les zones de montagne qui sont possibles dans les régulations des politiques régionales mais qui semblent être largement discriminées.

Le développement régional, le développement rural et les aides de l'Etat sont des instruments importants pour rendre les régions plus attractives à vivre, à travailler. « L'avenir est quelque chose que nous devons faire par nous-mêmes »

SÉANCE PLÉNIÈRE

Ensemble, tournons-nous vers l'avenir

Ruggero SCHLEICHER-TAPPESE, Secrétaire général, Convention Alpine

Un point commun que nous avons entendu dans tous les ateliers des Assises est le fait que les zones de montagne sont très diverses. Il y a des structures environnementales, de population, etc. très différentes. Il y a bien sûr des éléments communs, mais ils sont difficiles à analyser et à prouver avec des études statistiques. Les similarités que nous pouvons trouver sont plutôt culturelles. Les zones de montagne ont des problèmes, mais nous devrions arrêter de les appeler zones à handicaps.

M. Ruggero Schleicher-Tappeser voit deux scénarios possibles pour l'avenir des zones de montagne. Soit

elles peuvent devenir une arrière-cour pour les grandes villes. Par exemple dans la zone alpine, les gens suivent actuellement le style de vie de la ville et ses valeurs. Soit un scénario qui cherche une nouvelle façon de vivre qui soit adaptée à ces zones et qui s'intègre à l'espace alpin avec une modèle non économique, le scénario vers lequel nous devrions nous diriger.

La Convention Alpine est un modèle à plusieurs maints égards. Elle a établi un cadre fort qui a été utile même dans des mauvaises périodes. Néanmoins, nous devrions renforcer notre coopération avec les zones qui ont plus de difficultés.

Rui ACEVEDO, Conférence des Régions Périphériques Maritimes, Portugal

Malgré la grande diversité de ressources naturelles et culturelles (largement reconnues par la communauté), les zones de montagne ont continué à compter des dynamiques négatives de caractère démographique et socio-économique qui menacent la préservation de ces ressources et de ces valeurs. La traduction de cela pourra être l'abandon de zones de culture et un plus petit usage de la forêt et de ses produits, mais avec l'émergence de nouvelles activités liées au tourisme rural et au tourisme naturel, tout cela provoquera des changements par rapport aux sujets d'occupation et à l'aménagement du territoire.

L'Union Européenne ne peut pas, pour des motifs de cohésion, ignorer les spécificités et les difficultés de développement des régions de montagne et, par conséquent, assumer dans le futur budget communautaire, le coût social de maintenir et de préserver ces espaces. L'UE ne peut pas faire non plus, pour des raisons de compétitivité, arrêter de promouvoir la mise en valeur de ces régions, par exemple à travers l'amélioration de conditions à l'accessibilité et à la communication, comme le développement de l'Internet à travers ADSL.

Fernando CAMPOS, Vice-président de l'Association Européenne des Élus de Montagne (AEM), maire de Covilho, Portugal

L'orateur a commencé par rapporter que la distribution des Services d'Intérêt Général dans la montagne est un thème essentiel pour les populations qui y vivent. Il a fait référence, aussi, qui est de grande importance, le travail fait et à faire entre l'Association des Élus de Montagne et Euromontana, en plus de l'établissement de partenariats entre le secteur public et le privé.

C'est fondamental que l'Union Européenne et les Etats membres permettent à la montagne de dépasser ses désavantages naturels permanents, notamment en acceptant les coûts accrus dans l'activité économique et social dans la montagne, et consulter de façon transparente les autorités représentatives de la montagne et ses acteurs.

CONCLUSION DE LA CONFÉRENCE

Frank GASKELL, Président d'Euromontana

L'essentielle de la variété d'Europe émane des montagnes, qui sont les principaux réservoirs de diversité. La diversité est riche et plus intense dans les montagnes européennes que dans n'importe quelle autre zone du monde développée.

M. Gaskell l'a exprimé à cet égard : « En voyant ce contexte, la responsabilité que nous avons est presque effrayante. Comment pourrions-nous expliquer aux futures générations montagnardes perdues si nous échouons dans la protection de la cause des montagnes quand nous avons des ingrédients si précieux et si uniques ? ».

Mais il y en a également des menaces importantes – population âgée, pertes de jeunes et désertification. M. Gaskell a suggéré : « A mon avis, l'Europe est en danger de marcher aveuglément dans l'insipidité de devenir un deuxième Etats-Unis – les Etats-Unis est un

pays excellent et dynamique mais un seul USA dans le monde est suffisant ».

Notre défi actuel est la transformation en actions de très bons arguments qui ont été générés aujourd'hui. Le premier pas a été fait, c'est-à-dire, une déclaration préliminaire qui a réalisé le consensus de cette assemblée impressionnante des parties prenantes que Frank Gaskell suggère, est un excellent échantillon de l'opinion montagnaise informée de manière professionnelle.

M. Hall a fait allusion au fait que nous devons accepter le thème de Lisbonne sur la croissance et le travail – la vision alternative est que l'on risque de négliger sérieusement les sujets sociaux et la cohésion territoriale.

Ces Assises ont démontré que les zones de montagne peuvent suivre la stratégie de Lisbonne – les montagnes sont un vrai atout de Lisbonne.

ANNEX: DECLARATION DE CHAVES



Cohésion pour la croissance : les montagnes : éléments incontournables de la compétitivité de l'Europe

Déclaration faisant suite à la Conférence d'Euromontana des 14 & 15 septembre 2006 à Chaves (Portugal)

LA PRESENTE DECLARATION S'ADRESSE AUX INSTITUTIONS DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE ET AUX PAYS D'EUROPE, MEMBRES ET NON MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

ELLE ABORDE LE ROLE CLE QUE LES MONTAGNES D'EUROPE PEUVENT JOUER DANS LE CONTEXTE DE L'AGENDA DE LISBONNE ET DE L'EVOLUTION ACTUELLE DES POLITIQUES EUROPEENNES,

PASSE EN REVUE SEPT APPROCHES DEVANT PERMETTRE A LA MONTAGNE D'APPORTER SA CONTRIBUTION

ET AVANCE DES RECOMMANDATIONS D'ACTIONS A ENTREPRENDRE POUR CHACUNE DE CES APPROCHES

Préambule

Nous, les représentants de l'Europe de la montagne, réunis ici à Chaves le 15 septembre, **appelons** à la reconnaissance de la valeur des zones de montagne d'Europe en tant qu'atouts susceptibles de contribuer à la réalisation de l'agenda de Lisbonne et de ses trois piliers que sont la croissance économique et la compétitivité, l'inclusion sociale et la durabilité environnementale ainsi que l'agenda de Göteborg.

Nous **reconnaissons** que la croissance et le développement durable sont essentiels au bien-être économique et social de la population européenne et que tous les atouts de l'Europe doivent être mobilisés pour atteindre cet objectif important. Les centres d'excellence de l'Europe doivent être libres de tirer parti de leurs avantages compétitifs sur le marché. Toutefois, nous **soutenons** que l'Union européenne doit garantir sa cohésion territoriale. Pour que l'Europe puisse réaliser son potentiel économique, tous ses territoires, où qu'ils soient situés, doivent contribuer à la croissance économique et toute la population vivant en Europe doit avoir la possibilité, dans le cadre économique et réglementaire approprié, de rivaliser d'excellence. Les montagnes d'Europe constituent des actifs d'excellence équivalente à bien des égards mais ont besoin de reconnaissance et d'encouragements pour être compétitives voire, dans certains cas, pour survivre. C'est pourquoi nous **accueillons** favorablement la direction fixée dans les Orientations stratégiques de la Commission européenne pour le Programme des Fonds Structurels 2007-2013, et en particulier la reconnaissance, à l'Article 2.2, de ce que « d'importants retours sur investissement peuvent être obtenus dans les régions qui ont le potentiel pour rattraper rapidement le reste de l'Union européenne, mais où les financements disponibles peuvent être insuffisants pour exploiter toutes les opportunités existantes ».

Bilan

Négociation des cadres nationaux stratégiques de référence – La dimension « montagne » dans les politiques de développement régional et rural de l'Union européenne

Les propositions des Etats membres de l'Union européenne pour la mise en œuvre des fonds structurels doivent tenir compte du travail préparatoire de la Commission européenne sous la forme du troisième rapport sur la cohésion et des débats approfondis qui ont marqué la rédaction du projet de Constitution européenne, et en particulier de l'élaboration du concept de cohésion territoriale venant compléter les concepts établis de cohésion économique et sociale.

Le troisième rapport sur la cohésion soutient énergiquement le concept de cohésion territoriale et reconnaît en pratique que ce principe « implique que les personnes ne doivent pas être désavantagées où qu'elles vivent ou travaillent dans l'Union » (p. 27). Il évoque aussi les défis particuliers auxquels font face les territoires à handicap géographique (pp. 30-33), tels que certaines zones insulaires, montagneuses ou à faible densité de population – des traits que nombre de ces territoires cumulent. L'approche du rapport jette les bases de deux évolutions positives avancées par la Commission :

La réaffirmation de principe que la politique des fonds structurels, tout en soutenant la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi, doit adopter pour ce faire une approche focalisée sur le potentiel des zones en retard de développement.

La reconnaissance des besoins spécifiques des zones à handicap géographique.

Nous **constatons avec satisfaction** que la Commission européenne défend avec constance la première de ces deux évolutions dans les dialogues qu'elle entretient partout dans l'Union européenne, donnant par là corps à la première des sept approches devant permettre à la politique de cohésion de continuer de jouer un rôle important dans la réalisation des priorités de Lisbonne reprises dans les orientations stratégiques communautaires.

Ayant accueilli favorablement la reconnaissance des zones à handicap géographique dans le troisième rapport sur la cohésion, nous avons été ravis de découvrir, à l'article 52 des toutes premières versions du règlement général des fonds structurels, une augmentation de 5 % de la contribution du FEDER aux priorités relevant de l'objectif de compétitivité régionale et d'emploi lorsque la Priorité concernait les zones de montagne. Si nous avons été déçus au plus haut point de constater la disparition de cette disposition de la version définitive du règlement général obligatoire adoptée par le Conseil ainsi que de sa relégation à la discrétion des Etats membres, nous **affirmons avec force** que le principe implicite de l'éligibilité des zones de montagne à une reconnaissance dans les programmes opérationnels ne doit pas être abandonné avec légèreté.

La Convention a entrepris d'illustrer le potentiel de croissance que les zones de montagnes, par leur diversité naturelle et environnementale, représentent. Pour cela, sept domaines ont été choisis.. La déclaration de Chaves, adressée aux institutions européennes et aux pays européens membres ou non membres de l'Union européenne, est le fruit des débats menés au sein d'ateliers consacrés à chacun de ces sept domaines.

Innovation dans les services d'intérêt général en zone de montagne

Les services d'intérêt général sont un atout important pour les ménages et les entreprises. En effet, les zones de montagne, étant déjà en retard dans l'offre de services d'intérêt général de qualité, perdraient beaucoup de leur attractivité et de leur compétitivité. Dans son Livre sur les services d'intérêt général, la Commission européenne identifie plusieurs éléments importants concernant les services publics. Tout d'abord, elle reconnaît que les services d'intérêt général constituent un pilier de la cohésion sociale et du renforcement de la compétitivité au sein de l'Union européenne. Ensuite, elle s'engage à formuler des directives sectorielles dans des domaines de dimension clairement européenne et reconnaît par là même que les responsabilités en matière de services publics sont à répartir entre l'Union et les Etats membres – ce qui renforce le principe de subsidiarité. Enfin, il incombe aux Etats membres de décider de l'organisation, du financement et des mécanismes de contrôle en matière de services d'intérêt général.

Les pays d'Europe ont trouvé des solutions porteuses d'amélioration la situation dans le domaine des services d'intérêt général. Ces solutions trouvent souvent leur source dans le partenariat à tous les niveaux (national, régional et local) ainsi qu'entre eux et avec le secteur privé.

Les montagnes comme source d'énergies renouvelables et alternatives

En fournissant des énergies propres, durables et renouvelables, les zones de montagne sont susceptibles de contribuer aux politiques européennes en matière de changement climatique. Grâce à la mobilisation des sources d'énergie endogènes, les zones de montagne peuvent devenir plus autosuffisantes et concurrentielles et donc participer à la croissance et à la création d'emplois. L'énergie propre peut contribuer à définir la valeur des biens collectifs / externalités positives de la montagne.

Toutes les zones de montagne possèdent la capacité de participer aux politiques de l'Union européenne en produisant des énergies propres et durables et en compensant les émissions de CO₂ qui proviennent essentiellement

des centres urbains européens.

Les zones de montagne des marches occidentales, septentrionales et méridionales du continent européen, ainsi que les montagnes d'Europe centrale, constituent des réservoirs importants – actuels et à venir – de sources d'énergie propres que sont l'hydroélectricité (secteur possédant plus d'un siècle d'expérience dans la production d'électricité renouvelable) et d'autres sources naissantes ou en plein développement telles que l'éolien, le solaire, la biomasse, ainsi que les possibilités corollaires de stockage sous forme d'hydrogène.

L'énergie propre est l'une des rares ressources stratégiques des territoires de montagne. Son développement consciencieux pourrait y apporter de nouveaux moyens financiers à investir dans l'avenir environnemental, social et économique de la montagne.

Les opportunités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication

L'essor de la société de l'information devrait bénéficier à tous les citoyens de l'Union européenne sans exception. Les zones à handicap naturel que sont, parmi d'autres, les zones de montagne, ont les moyens de tirer parti des opportunités des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour assurer la prestation de services au citoyen. Pourtant, le fossé qui sépare les zones urbaines des zones rurales – et en particulier des zones de montagne – en termes de couverture à haut débit et d'utilisation des TIC demeure.

Il faut combler ce fossé en trouvant un compromis entre les zones urbaines et les zones rurales pour permettre la cohésion territoriale. En effet, le développement (aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales) dépend en grande partie de l'accès aux TICs.

Il est donc nécessaire de parvenir à une bonne couverture haut débit en zone de montagne, mais aussi de faire en sorte que l'utilisation des services par les populations de montagne soit suffisante pour rentabiliser les infrastructures technologiques et pour assurer le renouvellement de celles-ci à la même cadence que dans les zones urbaines.

L'échange d'expériences et la promotion de nouvelles activités et de nouveaux services, basés sur les NNTT, doit être une voie de coopération entre Euromontana et les différents acteurs, publiques (aux niveaux européen, national et régional) et privés, notamment pour développer les possibilités de la « société de l'information » et de la « nouvelle économie » en zone de montagne.

Les espaces naturels : des outils d'aménagement du territoire

En montagne, les espaces naturels doivent être considérés comme une ressource primordiale, indispensable au maintien de l'activité et donc du développement du territoire. Les espaces naturels sont une opportunité pour la vie de la montagne.

Le préalable à tout projet d'aménagement en montagne est d'assurer la pérennité de l'espace naturel en tant que ressource, car les ressources disponibles pour les activités sont en diminution.

Euromontana est en mesure, grâce à son réseau, de promouvoir le tourisme durable et d'instituer et de faciliter un dialogue entre agriculture, environnement et tourisme.

L'avenir de l'agriculture de montagne en soutien aux communautés rurales

En Europe, l'agriculture de montagne est confrontée à une situation encore plus difficile que les autres formes d'agriculture face aux pressions économiques et concurrentielles résultant, entre autres, des décisions (OMC et cycle de Doha), d'une part, de démanteler en partie les tarifs douaniers et, d'autre part, de réduire encore les soutiens communautaires et nationaux à partir de 2008. Ces décisions pourraient entraîner une surexploitation agricole ou, au contraire, l'abandon de l'activité.

Des siècles durant, l'agriculture de montagne a façonné le patrimoine naturel et culturel de l'Europe : une étude de l'agence européenne de l'environnement reconnaît le lien entre diversité écologique et activité agricole adaptée (ni surexploitation ni abandon). Il incombe donc à tous, et en particulier aux pouvoirs publics, de préserver ce bien collectif au bénéfice des générations à venir.

Reconnaissance et rétribution des biens publics en zones de montagne

Nous sommes convaincus que les montagnes d'Europe et leur population ont toute une série d'avantages à offrir à la société : eau pure et abondante, sources d'énergie propres et renouvelables, forêts, minéraux, aliments et boissons liés aux territoires, loisirs de plein air, paysages exceptionnels et biodiversité de toute première qualité. La conviction

de l'importance que la société accorde à la protection du réservoir de diversité culturelle, d'actifs environnementaux, de paysages et de ressources récréatives que représentent nos zones de montagne (et d'autres territoires) est partagée par les populations citadines aussi bien que rurales. Toutefois, étant donné que ces actifs sont des « biens collectifs », les occasions d'en puiser une valeur marchande sont peu nombreuses, ce qui pose un défi en termes de survie de personnes et de communautés dont l'activité soutient la pérennisation de ces biens collectifs sans compensation financière directe.

Semer des grains pour les générations futures des Carpates et des Balkans : vers un nouvel ensemble de politiques pour SARD-M (agriculture durable et développement rural en zone de montagne) à la lumière des défis régionaux

Euromontana est convaincue que la coopération entre les massifs est un outil important pour le développement des zones de montagne. De ce fait, Euromontana appuie les initiatives telles que la convention alpine, la convention Carpates ou encore les efforts pour une coopération plus étroite dans les Balkans..

La région des Carpates est confrontée à la difficile obligation de prendre des résolutions et d'adopter des stratégies clés, individuelles et communes, pour réussir la mise en œuvre des politiques d'agriculture durable et de développement rural en zone de montagne (SARD-M) afin d'exploiter des potentialités diverses de la montagne et de faire face aux défis actuels dans une perspective de développement durable. Nous pensons qu'un dialogue ouvert sur la coopération entre les pays des Carpates et l'Union européenne jettera les bases d'une collaboration à venir et d'activités intégrées, dont celles qui ont trait aux politiques de SARD-M.

Le devenir de la région des Balkans, au sud-est de l'Europe, représente un défi considérable. Cette région en transition continue de faire face à de nombreuses difficultés et menaces. Du point de vue de l'accession de la région à l'Union européenne, de son intégration progressive à l'Europe occidentale et de la libéralisation de ses marchés, les gouvernements doivent prendre la responsabilité d'orienter le développement vers un avenir soutenable. Les situations dans les diverses zones de la région montagneuse du sud-est de l'Europe (les Balkans) sont très contrastées et, en termes économiques et sociaux, les Etats qui la composent constituent des marchés modestes dont la pérennité économique dépend de la création d'un espace économique commun susceptible d'attirer les investisseurs étrangers. De ce point de vue, l'approche régionale est un préalable nécessaire au développement durable. La solution aux problèmes de la région devrait venir des Etats qui la composent.

Dans un récent document de l'Union européenne intitulé « Les Balkans occidentaux sur la voie de l'Union européenne : renforcer la stabilité et la prospérité » (Bruxelles, 27 janvier 2006), la Commission européenne propose des mesures d'aide à l'intégration progressive des sociétés des Balkans occidentaux dans la dynamique européenne. Cette évolution encourage en particulier les pays des Balkans occidentaux à s'approprier davantage la coopération régionale.

L'institutionnalisation de la coopération multilatérale à l'échelle de cette région devrait compléter et accompagner le processus d'intégration européenne des pays des Balkans. La coordination des initiatives et des objectifs contribue à ce processus, renforce la voix de ces pays et démultiplie les efforts de l'Union européenne visant à élaborer une politique régionale performante. L'Union européenne a fait de la coopération régionale un préalable et un objectif.

Recommandations

Recommandation – Négociation des cadres nationaux stratégiques de référence – La dimension « montagne » dans les politiques de développement régional et rural de l'Union européenne

Nous **recommandons avec insistance** que la Commission européenne maintienne la cohérence de la position qu'elle a adoptée en ce qui concerne à la fois la Cohésion territoriale et la reconnaissance de la montagne – ainsi que d'autres zones à handicap géographique profond – dans les discussions qu'elle doit désormais entreprendre sur les Cadres nationaux stratégiques de référence des Etats membres. Il conviendrait en particulier d'encourager ces derniers non seulement à prendre des mesures pour les zones de montagne concernées mais également à veiller à ce que celles-ci soient assorties de moyens financiers correspondants.

En ce qui concerne l'Observatoire européen du développement rural, nous **demandons** la création d'un groupe de travail consacré spécifiquement à la montagne. Afin d'optimiser la valeur ajoutée européenne, la Commission européenne devrait tenir compte des réseaux européens existants, à l'instar d'Euromontana. Elle devrait également capitaliser sur les travaux déjà entrepris, tels que l'étude réalisée en 2004 sur les zones de montagne pour le compte

de la direction générale du développement régional, pour encourager des améliorations dans les versions ultérieures de ces travaux, notamment en ce qui concerne la désagrégation des données.

Recommandation – Innovation dans les services d'intérêt général en zone de montagne

Nous **exhortons** l'Union européenne à poursuivre le débat sur les services d'intérêt général et à prendre en compte la situation spécifique des zones périphériques dans ce domaine.

Nous **appelons** les gouvernements nationaux et l'Union européenne à garder à l'esprit l'engagement à la cohésion territoriale et à l'égalité entre régions qui figure dans le troisième rapport sur la cohésion et dans le projet de Constitution et à développer des stratégies et un cadre de travail légal pour les services d'intérêt général. Ces derniers sont particulièrement importants pour les zones de montagne, autant que pour les autres zones : ils ne doivent donc pas être soumis à un règlement général sur les aides d'Etat. Dans ce contexte, le financement des infrastructures dites « lourdes », telles que les routes, les chemins de fer, les réseaux de télécommunication, aussi bien que les services offerts pour ces infrastructures, nécessite une attention particulière.

Nous **exigeons** que, dans les régions à faible densité de population, des alternatives plus souples et adaptées au cas par cas pour garantir la prestation des services soient étudiées et mises en œuvre en étroite concertation avec les acteurs régionaux et locaux.

Recommandation – Les montagnes comme source d'énergies renouvelables et alternatives

Nous **plaidons** pour la pleine valorisation du potentiel des zones de montagne européennes en termes de production d'énergies renouvelables et alternatives. Exploiter ce potentiel exige de surmonter ou d'éliminer les obstacles qui résultent de conflits de politique européenne. Ces obstacles concernent les frais de développement, les réseaux de distribution et les coûts environnementaux. A quel point avons-nous besoin d'énergie propre et combien sommes-nous disposés à payer pour nous la procurer ? Quelles sont nos priorités ? Peut-on produire de l'énergie propre tout en sauvegardant nos paysages ?

Le développement de l'énergie de la biomasse paraît constituer l'une des meilleures réponses : il s'agit d'une source d'énergie propre dont les performances rivalisent avec celles des sources conventionnelles de production électrique. Elle présente en outre l'avantage d'un bilan carbone neutre. Toutefois, des défis subsistent. Au Portugal, par exemple, mais aussi dans d'autres états d'Europe méridionale, le déficit d'aménagement des terres a entraîné une augmentation du risque de perte de ressources liée aux incendies naturels et accidentels. Il faudra à l'avenir intégrer, dès la programmation, des techniques de minimisation de ces risques.

L'énergie propre est l'un des « biens collectifs » que la montagne peut offrir en abondance. On peut considérer que l'estimation de la valeur de ce bien collectif passe par la mesure du potentiel de production énergétique de la montagne.

Recommandation – Les opportunités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Nous **recommandons** de considérer l'accès au haut débit comme un service d'intérêt général et de garantir rapidement un accès de qualité à la société de l'information pour tous les citoyens, y compris ceux qui habitent des territoires isolés tels que la montagne.

Nous **affirmons** que l'intervention publique (soigneusement définie, limitée à l'utilisateur final et évitant toute perturbation du marché des prestataires) est particulièrement nécessaire dans les zones de montagne étant donné leurs difficultés en termes d'accessibilité. C'est pourquoi nous demandons aux Etats membres, à la communauté internationale et aux sociétés privées de redoubler d'efforts pour combler le fossé numérique en dotant de moyens appropriés les programmes et autres dispositifs financiers mis sur pied dans ce dessein.

Ces stratégies doivent s'adapter aux besoins locaux et régionaux ; le rôle de la Commission européenne consiste à garantir que les stratégies nationales tiennent compte des territoires les plus reculés que sont, entre autres, les régions ultrapériphériques et les zones de montagne. La Commission européenne devrait garantir un niveau adéquat de coordination entre les politiques de cohésion et de développement rural. Il conviendrait également de prêter attention à la coordination entre les niveaux décisionnels régionale et nationale.

La connectivité n'est pas une fin en soi mais seulement un « technologie d'opportunité » ouvrant sur :

- L'émergence de nouvelles activités économiques ;
- Le développement de services basés sur les nouvelles technologies et adaptés aux zones de montagne aiguillonnant une demande locale qui devrait devenir de plus en plus autosuffisante sur le plan de la maintenance des infrastructures technologiques ;
- La promotion des échanges entre communautés de montagne ainsi qu'avec la société dans son ensemble : élaboration de projets conjoints, échanges d'expériences, etc.

Il conviendrait dans le même temps de pérenniser l'approche traditionnelle de développement de nouveaux services de base et d'amélioration de l'accès physique.

Enfin, toutes les interventions doivent prévoir la participation active des acteurs et des habitants de la montagne afin d'adapter les activités aux situations locales et de les baser sur des demandes réelles porteuses d'avenir. A défaut, le risque existe de ne combler le fossé numérique infrastructurel actuel qu'en en creusant un second – qualitatif celui-là – lié aux services, à côté du premier.

Recommandations – Les espaces naturels : des outils d'aménagement du territoire

Nous **recommandons** d'intégrer les espaces naturels à l'aménagement du territoire en zone de montagne par le biais :

- Concertation en amont des aménagements et des décisions :
 - * Il paraît difficile, a priori, de rapprocher conservation des espaces naturels et aménagement du territoire ; un terrain d'entente doit être trouvé et consolidé ;
 - * Les politiques d'aménagement du territoire doivent émerger du niveau local ;
 - * Les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer dans les projets de développement ;
- Appropriation de l'espace dans toutes ses dimensions et des projets d'aménagement par l'ensemble des acteurs des territoires :
 - * Pour donner vie aux projets d'aménagement du territoire et éviter la confrontation ou le rejet, les acteurs locaux concernés doivent être pleinement informés et impliqués afin de s'approprier les projets et d'y prendre une part active. Il faut également disposer d'outils d'information et d'aide à la prise de décision (systèmes d'information géographique, etc.) ;
- Convaincre les élus et les socioprofessionnels de l'importance de la conservation de la ressource « espace naturel » :
 - * La valeur des ressources de la montagne tient à leur qualité (par exemple : qualité des produits et des services, identité culturelle régionale) ;
- De l'accompagnement de l'aménagement du territoire en zone de montagne :
 - * L'entretien des ressources naturelles des zones de montagne exige un travail permanent qui justifie pleinement les aides agricoles et sylvicoles en montagne ;
 - * Il est indispensable d'intégrer dans les programmes d'aménagement du territoire des aides pour financer les actions locales permettant de diminuer les impacts négatifs vis-à-vis des espaces naturels ;
 - * Nécessité de rendre lisible les différentes catégories d'espaces protégés susceptibles de se superposer et de simplifier les procédures d'aide financière dans ces espaces montagnards ;
- L'aménagement du territoire doit répondre à 3 grands objectifs simultanément :
 1. Bonne maîtrise de préservation des ressources (par exemple : biodiversité, eau, sols, connaissances) ;
 2. Capacité à faciliter et à programmer la mise en place d'infrastructures et d'équipement pour développer durablement le territoire ;
 3. Maintien de la cohésion sociale ;

Recommandation - L'avenir de l'agriculture de montagne en soutien aux communautés rurales

Nous déplorons la décision, prise par les chefs d'état et de gouvernement des Etats membres de l'Union européenne, de revoir à la baisse le budget du développement rural dans les Perspectives financières.

Nous **déclarons** qu'il est incombé aux pouvoirs publics, aux échelons tant régional, national que communautaire, de préciser les objectifs d'une agriculture de montagne maîtrisée dans le cadre du développement durable des zones de montagne et de débloquer les moyens nécessaires à leur réalisation.

C'est pourquoi nous **appelons** à la réaffirmation et au renforcement de la politique de compensation pour handicap naturel destinée à contrebalancer les dépenses supplémentaires exposées par les exploitations de montagne et de pérenniser la commercialisation des produits agricoles de montagne essentiels à la sauvegarde de la biodiversité des zones de montagne.

Nous **appelons** en outre au renforcement et à la consolidation des soutiens à la diversification des systèmes de production et de revenus afin de mieux profiter des opportunités que les zones de montagne tirent de la qualité de leurs produits, de la valorisation de leurs paysages, de leur potentiel touristique et du soutien apporté à d'autres activités et ainsi de développer la valeur de la biodiversité de la montagne et les mesures de protection de cette dernière contre les risques naturels.

Recommandation – Reconnaissance et rétribution des biens publics en zones de montagne

Nous **appelons** à l'accompagnement pérenne des personnes et des communautés qui offrent un large éventail de biens collectifs très appréciés de la population en général. Nous nous engageons à communiquer, à tous les niveaux, sur l'éventail des biens collectifs offerts par la montagne et ses communautés ainsi que sur leur valeur et le coût de leur maintien. Nous engagerons un débat sur la compensation financière de ces biens collectifs.

Face au processus de mutation déjà engagé au travers de la réforme de la PAC, de l'élargissement de l'Union européenne, de la réforme des fonds structurels et de l'évolution des politiques des Etats membres, nous exigeons la création, le plus rapidement possible, d'agences chargées, à l'échelon national, d'un suivi performant et cohérent de l'impact des réformes politiques sur les zones de montagne. Nous nous sommes engagés à conclure un partenariat visant à élaborer un programme complémentaire pour étudier à la fois les facteurs sous-jacents au changement et ceux qui sont porteurs de communautés de montagne riches de biens collectifs aussi bien naturels que culturels. Nous en exploiterons les enseignements pour influencer sur les politiques à venir et les infléchir dans le sens de la pérennisation des biens collectifs.

Recommandation – Les montagnes des Carpates

Nous **recommandons** :

- D'exploiter la politique de développement de l'Union européenne et son processus d'élargissement pour créer des opportunités de sauvegarde de la biodiversité, de promotion du développement rural et de mise en œuvre de politiques de SARD-M dans tous les programmes de l'Union européenne ;
- De développer la capacité nationale à promouvoir les politiques, instruments et recommandations opérationnelles de SARD-M aux niveaux national et régional en recourant à des approches participatives associant tous les acteurs concernés ;
- De sensibiliser les décideurs politiques, la communauté internationale et la société civile au rôle et à la valeur de l'écosystème de la chaîne des Carpates et à la nécessité de politiques de SARD spécifiques à la montagne ou au moins de l'intégration de leurs composantes dans les politiques sectorielles ;
- De faciliter et d'accompagner l'évaluation et la mise en œuvre nationale des politiques de SARD-M, le cas échéant en favorisant la mobilisation de tous les soutiens institutionnels, humains et scientifiques nécessaires.

Recommandation – Les montagnes du sud-ouest de l'Europe (Balkans)

Nous **recommandons** de fonder toute stratégie de renforcement du SARD-M en Europe du sud-est (Balkans) sur :

- La reconnaissance du rôle et de la valeur des écosystèmes de montagne de la région ;
- L'évaluation des politiques actuelles en matière d'agriculture maîtrisée et de développement rural dans les montagnes de la région ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles politiques ;
- Le développement des capacités nationales dans les pays de la région afin de promouvoir des politiques et des instruments de SARD en montagne fondés sur l'approche participative.

Les zones de montagne sont indispensables à une Europe de la croissance et du développement durable. Nous plaidons pour des politiques européennes, nationales et régionales permettant aux zones de montagne de participer, en tant que partenaires à part entière, à la réalisation de ce programme.

Chaves (Portugal), le 15 septembre 2006

LISTE DES PARTICIPANTS

Albanie

Koci	Cuko	Elsa UACA- ALB MONTANA
Peto	Miti	UACA- ALB MONTANA
	Anxhelo	UACA- ALB MONTANA

Autriche

Omelyan	Solomiya	UNEP Vienna ISCC
Tamme	Oliver	Federal Institute for less favoured and mountainous regions
Schleicher-Tappeser	Ruggero	Convention Alpine

Belgique

Hankin	Robert	European Commission
Van Depoele	Laurent	

Chypres

Andreou	Andreoulla	Panormos Research Institute
Dimitriou	Dimitris	Panormos Research Institute
Papavasiliou	Vasso	Panormos Research Institute

République tchèque

Boleslav	Milan	Svaz marginálních oblastí
Krogman	Petr	Svaz marginálních oblastí
Vondroušová	Terezie	Svaz marginálních oblastí

Espagne

Cid Borrajo	Jose Vicente	Fundacion Comarcal Terra De Trives
García-Arias	Ana Isabel	Universidade Santiago De Compostela
Pereira	Annette	Irma, S.L
Sánchez Rodríguez	Juan Antonio	Adesper
Suarez	Ana Maria	Ceder Oscos-Eo (Grupo Mover Montañas)
Alonso	Jesús María	Foro Rural Mundial
Araujo Nespereira	Pedro A.	Universidade de Vigo
Bilbao	Iker	Mendinet
Blanco	Carlos	GAL ADISAC
Carrasco Lera	Alvaro	GAL País Románico
Crecente	Rafael	Universidad de Santiago de Compostela
Digno	Gonzalues	Portas abiertas
Garcia Garcia	Maria Benita	Centro de Desarrollo Rural Almanzor
García Rosa	Cayetano	Integral, Sociedad para el Desarrollo Rural
GONZALVO	VICENTE	Diputacion Provincial de Teruel
Guinea	Julio	IKT
Gutierrez	Juan Andres	IKT
Hernández Montes	Nicolás	Centro de Desarrollo Rural Almanzor
JULIAN	MARIA PILAR	Diputacion Provincial de Teruel
Lorenzo	Laura	Foro Rural Mundial
Marcalo	Rui Daniel	Diputación de Palencia
MUÑOZ	LUIS	Diputacion Provincial de Teruel
PUGA BARREIROS	Mª MILAGROS	FUNDACION COMARCAL TERRA DE CELANOVA
Rodríguez Amor	Ignacio	GAL País Románico
Rodríguez Gonzalez	Jose Manuel	Diputacion Provincial de Orense- Inorde
Ruiz Aviles	Pedro	IFAPA
Ruiz Belijar	Jesús	Integral, Sociedad para el Desarrollo Rural
Vazquez Barquero	Jose Angel	Universidad de Vigo
villarino pardo	ana mª	fundacion para o desenvolvedmentoda comarca de verín
Izquierdo	Jaime	Gobierno Principado Asturias
Mar	Perez FRA	Xunta de Galicia
Martínez	Emilio Manuel	S.A. para o Desenvolvemento Comarcal de Galicia

Europe

Evrard	Nicolas	AEM
Gaskell	Frank	Euromontana
Izquierdo	Eva	Euromontana
Levret	Cecile	Euromontana
Marot	Pascaline	Euromontana
Rey	Adrian	Euromontana
Urpalainen	Kristiina	Euromontana

Comission européenne

Hubner Acchioni	Danuta Guido	DG Regio DG INFSO
--------------------	-----------------	----------------------

France

BARRAU HARTOG Bretel CAZAUBON	Dominique Nicolas Pierre Jean-Louis	FNSEA FNSEA Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture française CRPM Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture française Mission Agro-Alimentaire Pyrénées Conseil général du Gard ARPE Midi Pyrénées CNIEL SUAIA Pyrénées Ministère de l'Agriculture et de la Pêche FFEM Chambre de Commerce et d'industrie des Vosges
Hache LHERMITTE	Jean Didier Sylvain	Euromontana ARPE Midi Pyrénées ARPE Midi Pyrénées ISARA-Lyon CNASEA ADELFO ARPE Midi Pyrénées Chambre de Commerce et d'industrie des Vosges
UCHAN Adrien ALIAS Ballot Bedos Benarous Chavaren Dubief	Marie-Claire Eric Laurence Madine Gérard Annie Jean Yves	ARPE Midi Pyrénées ARPE Midi Pyrénées ISARA-Lyon CNASEA ADELFO ARPE Midi Pyrénées Chambre de Commerce et d'industrie des Vosges
Duclos ELISSALDE GEOFFRE JAUNEAU LEFEBVRE Muro PERCIE DU SERT Rebiere	Robert Laure Michel Jean-Claude François Michel Thierry Guillaume	ARPE Midi Pyrénées ARPE Midi Pyrénées ISARA-Lyon CNASEA ADELFO ARPE Midi Pyrénées Chambre de Commerce et d'industrie des Vosges
Praz	Pierre	AGRIDEA

Grèce

Kazana	Vassilikki	Institute of Kavala
--------	------------	---------------------

Italie

Bettini	Elisabetta	Conisglio Nazionale Economia E Lavoro Provincia
Celso Cesaro Confalonieri Gianvito Romano Cavarretta Interlandi Scaffidi Abbate Di Bella Francesca Legros Palamini Pellegrini Reolon Brédy	Cioni Luca Roberto Pappalepore Raoul Domenico Rossana Pietro Alfredo Elena Bravi Dominique cristina Giuseppe Sergio Claudio	INEA CNEL Provincia INEA Regione Siciliana Regione Siciliana Regione Siciliana Province de Turin IREALP FAO IREALP Provincia Di Belluno Provincia Di BellunO Assessorat de l'Agriculture et des Ressources Naturelles fai-cisl IREALP IREALP Centre de ecologia alpina ERVET SpA Südtiroler Bauernbund IREALP Friuli Venezia Giulia Region
cianfoni Della Giovanna Ferrari Gretter Marani Mayr Pierani Silvestri	Augusto Marina Fabrizio Alessandro Stefano Georg Luca Raffaella	Assessorat de l'Agriculture et des Ressources Naturelles fai-cisl IREALP IREALP Centre de ecologia alpina ERVET SpA Südtiroler Bauernbund IREALP Friuli Venezia Giulia Region

Kosovo

Crowther Fiedler Hajdini	Jill Henning Veton	Kosovo Trust Agency, European Union Kosovo Trust Agency, European Union Kosovo Trust Agency, European Union
--------------------------------	--------------------------	---

Macédoine

Andonovski Pop-Stojanov	Vlatko Dragi	Makmontana Makmontana
----------------------------	-----------------	--------------------------

Norvège

Bartnes	Inge	Ministry of Local Government and Regional Development
---------	------	--

Bjaadal	Lars	Telemark County Council
Brenna	Eivind	Vestre Slicre Municipality
Espelund	Kristian	Telemark County Council
Gravdal	Reisdun	Oppland County Municipality
Juul	Greta	Oppland County Municipality
kjellevoid	thron	telemark County Council
Lehmann	Hans Kr.	Telemark County Council
Nicolaysen	Lars	Telemark County Council
Pryhn	Dag Erik	Sel Municipality
Reinton	Ivar	Buskerud Coynty Council
Rod	Axel	Ministry of Local Government and Regional Development
Westby	Harald	Oppland County Municipality
<i>Pologne</i>		
Knapik	Wojciech	Karpacki Instytut Rozwoju Regionalnego sp. z o.o.
Komornicki	Christopher	aem
Lewin	Ludwik	AEM
Malarski	Richard	Word bank
Najar	Sergiu	BOS
Nawrocki	Tomasz	Karpacki Instytut Rozwoju Regionalnego sp. z o.o.
<i>Portugal</i>		
Brito	Eduardo	Mun. Seia
Almor Branco	António	Câmara Municipal de Mirandela
Araujo Leite	Avelino	Instituto de emprego e formação profissional
Calvo	Rui	DESTEQUE
Cardoso de Castro	Eurgenio Rodrigo	CMCA (Câmara Municipal De Carrazeda De Ansiães)
Carvalho	David	Ass. Douro Histórico
Carvalho Martins	Rui	
Costa	João	Cooperativa Agrícola de Boticas
Cristoval	Artur	UTAD
Diniz	Cristiana	Regia de turismo da Serra da estrela
Dueiroga	Fernando	Camara municipal de Boticas
Fernandes	Cristina	Ass. Douro Histórico
Fidalgo	Mário	AD ELO
Gomes	Margarida	Probasto
José Ferreira Afonso	Antonio	Câmara Municipal de Terras de bouro
Marques	Domitília	Instituto Superior Dom Afonsi III
Mendes	Jorge	API
Moreira	Emilia	Camara municipal de Boticas
Moreno	Cristina	Camara municipal de Boticas
Mota	Ricardo	Camara municipal de Boticas
Mota	Antonio	Regiao de turismos alto tamega e barrosp
Nascinto	Antonio	CMCA (Câmara Municipal De Carrazeda De Ansiães)
Oliveira da fonseca	Carlos	Nervir
Patras	Jorge	Regia de turismo da Serra da estrela
Pinto	Jose	CM cinfaes
Queiroz	Jose Paolo	Valimar comunidad urbana
Ramalho	Antonio	Direcção Regional Agricultura Entre Douro e Minho
Rebelo Marques	Manuel	Instituto Superior Dom Afonsi III
Ribeiro	Maria Aurora	DESTEQUE
Rodrigues	Susana	Camara municipal de Boticas
Rodrigues	Manuel	Câmara Municipal de Mirandela
Rodrigues	António José	Ass. Douro Histórico
Rodrigues de Araujo	Francisco	Valimar comunidad urbana
Rodrigues de brito	Jose	Nervir
Sanches	Dorinda	Camara municipal de Boticas
Santos	José	IST
Santos	Norberto	Ifadad/Inga
Soares	Jaime	Municipio de Vila Nova de Poiares
AZEVEDO	RUI	CRPM
Cordeiro	Firmino	AJAP
ferraz	Alexandre	Raia Histórica
Mira	Joao	AJAP
Miranda	Jorge Augusto Rodrigues	Etnoldeia, Projecto de Desenvolvimento Rural Lda
Ramalho	Paulo	AJAP
Sales Gomes	jose antonio	Raia Histórica

Roumanie

Agapi
Bocanici
Gitan
Juravle

Juravle
Marinache

Moraru
Vaicar
Vlad
Patrulescu
Rey
Catuna
Marusca
Tiberiu
Ungureanu

Ioan
Mioara
Danut
Dragos

Vasile
Viorel

Ioan
Robert
Ilie
Adrian
Radu
Carmen
Teodor
Stef
Danut

FAMD
CEFIDEC
CEFIDEC
General Division For Rural
Development
Romontana
County Office For Agricultural
Consultancy
Famd
Montana Borsec Association
Romanian Mountain Forum
Piatra Craiului National Park
Forum Montan diu Romania
Romontana
RENATUROPA
Romontana
Romontana

Suisse

Viatte
Böbner
Egger

Gérard
Christpoph
Thomas

Federal Office for Agriculture
SAB

Gran Bretagne

Jones

Lee
Rowse
Price
Bryan
MacAskill
Roberson
Summers

Gwyn

Una
Claudia
Martin
Amanda
Iain
Stuart
Gordon

European Forum on Nature Conservation
& Pastoralism
The Highland Council
Scottish Natural Heritage
UHI Millennium Institute
Scottish Natural Heritage

Highlands and Islands Enterprise
The Highland Council